

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JANVIER

1776.

TOME CXLIII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-  
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apôt.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire-Examinateur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent  
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

R

*In-octavo.*

- Recueil historique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traités, par Mr. Roussier, 18 vol.
- Recueil des meilleures Lettres allemandes, françoises & italiennes. *Augsbourg 1766.*
- Recueil des Ordonnances, Mandemens & Censures de l'Evêque d'Arras, où l'on trouve d'excellentes regles pour la conduite des ames &c.
- Recueil des observations qui ont été faites sur la maladie de Marseille, & des remèdes qui ont été les plus efficaces, par Mr. Boecler.
- Recueil de pieces secrettes & intéressantes des Etats-Généraux.
- Recueil de prières & d'exercices de piété.
- Réflexions chrétiennes sur les conversations du monde.
- Réflexions sur la désertion & sur la peine des déserteurs. 1768.
- Réflexions militaires & politiques de Mr. le Marquis de Santa-Cruz, par Mr. Vergy, 12 vol.
- Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par Mad. la Duchesse de la Valliere.
- Réflexions sur le sort des personnes enterrées vivantes, sur les moyens de prévenir de pareilles méprises, sur les causes de la mort subite & violente, & la possibilité de rappeler à la vie ceux qui en sont la victime, par Mr. Janin. *Paris 1772.*



# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JANVIER

1776.

---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Ouvres complètes de Mr. le Comte de Buffon ,  
Intendant des jardins du Roi , &c. A Paris  
de l'imprimerie royale. T. I. II. & III.  
1775.*

**L**E premier volume contient , à quelques  
changemens & additions près , les mêmes  
choses que celui de l'histoire naturelle.  
Les deux suivans ont plus de nouveauté ,  
& ont de plus beaucoup de singularité. C'est  
proprement la partie systématique de la phy-  
sique de Mr. de Buffon , & par-là même la

partie la moins intéressante & la moins instructive. Il est vrai que l'habile naturaliste voudroit bien tirer ses opinions du rang des systêmes & les placer parmi les faits les mieux constatés ; mais le lecteur attentif ne sentira pas la même confiance , il appercevra au contraire que la confiance de Mr. de Buffon est si grande, qu'il la fait perdre à ses lecteurs. Ce mot que le naturaliste applique à Mr. Burnet , s'applique parfaitement à lui-même.

Nous ne répéterons pas ici les observations que nous avons faites ailleurs (a) sur la fameuse hypothèse de Mr. de B. , qui élève la mer au dessus des plus hautes alpes , l'y arrête pendant des siècles , la renvoie ensuite pour l'y faire revenir , & donne enfin à la terre une antiquité de quelques millions d'années. Nous indiquerons seulement un endroit qui a de nouveau fixé notre attention , parce qu'il est propre à faire voir combien Mr. de B. se précipite & avec quelle assurance il rejette les opinions d'autrui pour établir les siennes. “ Mr. Woodward assure que toutes les  
 „ matieres des différentes couches sont posées  
 „ les unes sur les autres dans l'ordre de leur  
 „ pesanteur spécifique , en sorte que les plus  
 „ pesantes sont au-dessous , & les plus legeres  
 „ au-dessus. Ce fait général n'est point vrai ,  
 „ on doit arrêter ici l'auteur & lui montrer  
 „ les rochers que nous voions tous les jours

---

(a) Examen crit. de l'hist. nat. p. 8. --- Cat. phil. p. 270.

„ au-dessus des glaises , des sables , des char-  
 „ bons de terre , des bitumes , & qui cer-  
 „ tainement sont plus pesants spécifiquement  
 „ que toutes ces matieres „. Après cela Mr.  
 de B. triomphe & traite l'hypothèse de  
 Woodward avec le dernier mépris, mais un  
 critique impartial est étonné d'une victoire si  
 rapide , & observe 1°. que quand même *ce*  
*fait général* seroit faux , il suffiroit encore  
 pour établir l'hypothèse de W. & anéantir  
 celle de B. ; il suffiroit , dis-je , que *ce fait*  
 se vérifiât au moins communément & que  
 l'ordre de la pesanteur spécifique fut plus  
 souvent observé qu'il n'est renversé ; parce  
 que Mr. W. rend raison de ce phénomène,  
 & Mr. de B. au contraire y trouve sa refuta-  
 tion. 2°. L'extrême agitation des eaux &  
 ses incroyables ravages ont dû naturellement  
 mettre quelque confusion dans les chûtes ,  
 sans qu'ils aient pour cela effacé les traces  
 d'une pesanteur graduée. 3°. Ces rochers qui  
 décernent la victoire à Mr. de B, existoient-  
 ils lorsque la mer , selon lui , a formé ces  
 couches durant le long séjour qu'elle a fait  
 sur les terres ? Non apparemment , la mer  
 n'a jamais déposé une couche de rochers ,  
 jamais une telle couche n'a surnagé , jamais  
 elle n'a été transportée ni placée par les eaux.  
 Ces rochers n'étoient point rochers durant  
 ces bruyantes opérations de la mer , c'étoient  
 des matieres bien plus legeres , des sables , du  
 limon &c. qui se sont épaissies ensuite , en-  
 durcies & pétrifiées. Cela est bien simple.  
 Or, ce que Mr. de B. doit avouer dans sa

propre hypothèse , justifie admirablement celle de Mr. W. On diroit en vérité que le célèbre naturaliste ne connoît pas les pétrifications ; qu'il ignore qu'un bois très-leger devient pierre & dès-lors plus pesant que tous les bois du monde. Selon Mr. B. ce bois a toujours été aussi pesant qu'il est depuis sa pétrification ; erreur manifeste , impardonnable à un homme qui prétend redresser les autres.

Le second volume contient une introduction à l'histoire des minéraux , qui ne se trouve pas ou du moins qui n'est pas si développée dans le second tome de l'histoire naturelle. Mr. de B. prépare de loin les idées qui doivent concourir à la formation de son hypothèse. Il s'étend fort au long sur les puissances de la nature qu'il réduit à deux forces primitives : celle qui cause la pesanteur , & celle qui produit la chaleur ; selon lui , la force d'impulsion n'est qu'une force secondaire , subordonnée à ces deux forces. “ Puisque l'impulsion , dit-il , ne peut  
 „ s'exercer qu'au moyen du ressort , & que  
 „ le ressort n'agit qu'en vertu de la force  
 „ qui rapproche , il est clair , que l'impulsion  
 „ a besoin pour opérer du concours de l'at-  
 „ traction „ ; mais cette impulsion dépend  
 encore plus immédiatement , & plus généralement de la force qui produit la chaleur , parce que c'est principalement par le moyen de la chaleur que l'impulsion pénètre dans les corps organisés ; c'est par la chaleur qu'ils se forment , croissent & se développent. Cette

force qui produit la chaleur, Mr. de Buffon l'appelle force expansive, celle qui cause la pesanteur, force attractive. Il pousse encore plus loin cette réduction des puissances de la nature, en examinant s'il ne seroit pas possible de ramener la puissance même de l'expansion à celle de l'attraction, & de les réduire ainsi à une seule force primitive. Ces discussions métaphysiques sur la distinction ou l'identité des forces, peuvent paroître singulieres dans ce siecle, où les nominaux & les réaux sont si mal accueillis & où leur philosophie se trouve releguée dans la poussiere & le rebut des bibliothèques. Nous avons déjà observé que les Newtoniens en général avoient beaucoup de goût pour ces sortes de disputes. Ils examinent depuis long-tems si la force centrifuge est la même que la centripete & la tangentielle *à parte rei*, & seulement distinguée *per conceptum præcisivum*, ou si elle est réellement différente des deux autres. Le Jésuite Boscowich est pour l'affirmative, & leur accorde tout au plus une petite distinction *sub conceptu*. Il paroît que Mr. de B. penche du même côté. Ces Messieurs devroient s'intéresser au rétablissement de la fameuse question arabe: *Utrum relatio sit forma modalis, realiter modaliter distincta a fundamento, termino & ratione fundandi.*

Après ce préliminaire Mr. de B. pose pour fondement que la terre a subi une conflagration générale où ses métaux ont été dûment distillés, fixés & rangés chacun selon

la convenance des choses : “ On ne peut  
 „ douter, dit-il, que la chaleur de la terre  
 „ n’ait été originairement bien plus grande  
 „ qu’elle ne l’est aujourd’hui, ainsi on doit  
 „ lui rapporter, comme à la cause première,  
 „ toutes les sublimations, précipitations,  
 „ agrégations, séparations, en un mot, tous  
 „ les mouvemens qui se font faits, & se  
 „ font chaque jour dans l’intérieur du glo-  
 „ be, & sur-tout, dans la couche extérieure  
 „ où nous avons pénétré. & dont la ma-  
 „ tière a été remuée par les agents de la  
 „ nature, ou par les mains de l’homme; car  
 „ à une ou peut-être deux lieues de pro-  
 „ fondeur, on ne peut guere présumer qu’il  
 „ y ait eu des conversions de matière, ni  
 „ qu’il s’y fasse encore des changemens réels :  
 „ toute la masse du globe aiant été fondue,  
 „ liquéfiée par le feu, l’intérieure n’est  
 „ qu’un verre ou coneret ou discret, dont  
 „ la substance simple ne peut recevoir au-  
 „ cune altération par la chaleur seule : il  
 „ il n’y a donc que la couche supérieure &  
 „ superficielle qui, étant exposée à l’action  
 „ des causes extérieures, aura subi toutes  
 „ les modifications que ces causes réunies  
 „ à celle de la chaleur intérieure, auront pu  
 „ produire par leur action combinée, c’est-  
 „ à-dire, toutes les modifications, toutes les  
 „ différences, toutes les formes, en un mot,  
 „ des substances minérales „.

Ici le lecteur est impatient de connoître  
 la cause & la manière de cette étonnante  
 liquéfaction, son imagination ne peut attein-

de la possibilité d'un incendie destructeur & créateur de tant de merveilles à la fois. Voici de quoi le mettre au fait de la chose :  
 “ Ne peut-on pas imaginer qu'une comete  
 „ tombant sur la surface du soleil aura dé-  
 „ placé cet astre , & qu'elle en aura séparé  
 „ quelques petites parties , aux quelles elle  
 „ aura communiqué un mouvement d'im-  
 „ pulsion dans le même sens & par un  
 „ même choc , en sorte que les planetes au-  
 „ roient autrefois appartenu au corps du  
 „ soleil , & qu'elles en auront été détachées  
 „ par une force impulsive commune à toutes,  
 „ telle qu'elles conservent encore aujourd'-  
 „ d'hui „. Qui croiroit que le beau génie  
 du Pline françois ait pu produire une si  
 singuliere imagination , que ce pinceau ad-  
 mirable qui a sù animer & vivifier d'une  
 maniere si enchantante toutes les parties de  
 la nature , ait pu être aveuglé par la manie-  
 re des systêmes jusqu'à dessiner un plan de créa-  
 tion si impie & si ridicule !

Cependant cette idée que Mr. de B. pro-  
 pose d'abord avec une espece de défiance  
 & de timidité très-bien placée , prend en-  
 suite , comme il arrive chez tous les systé-  
 mateurs , un tel ascendant sur son esprit ,  
 s'empare tellement de cet œil fait pour voir  
 & observer la nature , que par-tout Mr.  
 de B. ne voit dans la terre qu'un éclat,  
 qu'une étincelle du soleil ; c'est-là le grand  
 fondement de son systême minéralogique &  
 même de sa théorie générale de la terre en  
 y associant néanmoins les opérations du

grand océan qui s'est occupé ensuite à perfectionner les ouvrages du feu & à rafraîchir la demeure des hommes futurs (a).

“ L'eau qui jusqu'alors ne formoit avec l'air  
 „ qu'un vaste volume de vapeurs , com-  
 „ mença de prendre son état actuel dès que  
 „ la superficie du globe fut assez refroidie  
 „ pour ne la plus repousser & dissiper en  
 „ vapeurs ; elle dût donc se rassembler , &  
 „ couvrir la plus grande partie de la surface  
 „ terrestre , sur la quelle se trouvant agitée  
 „ par un mouvement continuel de flux &  
 „ de reflux , par l'action des vents , par celle  
 „ de la chaleur , elle commença d'agir sur  
 „ les ouvrages du feu , elle altéra peu à peu  
 „ la superficie des matières vitrifiables ,  
 „ elle en transporta les débris , les déposa  
 „ en forme de sédiment ; elle put nourrir  
 „ les animaux à coquilles , elle ramassa leurs  
 „ dépouilles , produisit les pierres calcaires ,  
 „ en forma des collines & des montagnes ,  
 „ qui se desséchant ensuite reçurent dans  
 „ leurs fontes les matières minérales qu'elle  
 „ pouvoit dissoudre ou charier „. On pour-  
 roit demander d'où viennent tout-à-coup  
 des huitres , des animaux à coquilles sur la  
 surface de cette particule refroidie du soleil.  
 C'est ici que les *molécules organisées*, la ma-  
 tière

---

(a) Si Mr. de B. ne se plaignoit pas si amèrement du *fanatisme & de la superstition des naturalistes*, on croiroit qu'il a formé son système sur ce passage du Pläume 65c. : *Transivimus per ignem & aquam, & eduxisti nos in refrigerium.*

*rière active par elle-même, le vivant & animé qui au-lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matière* (Hist. nat. T. II., p. 17, p. 320 &c.), feront d'une grande ressource, & qu'une chimere viendra fort à propos à l'appui d'une autre. Mais continuons à considérer les riches conséquences de la supposition d'une terre liquéfiée par le feu que l'auteur développe dans le troisième tome. Son idée favorite touchant l'antiquité de la terre va se nourrir dans le feu comme dans l'eau; tous les élémens vont se réunir contre Moïse. D'après une expérience répétée plusieurs fois sur le fer & en en appliquant le résultat au globe de la terre, Mr. de B. trouve " qu'il faut trois minutes pour consoli-  
 „ der à un pouce de profondeur la matière  
 „ intérieure, 36 minutes pour un pied,  
 „ 216 minutes pour une toise, 342 jours  
 „ pour une lieue, & 490086 jours, ou en-  
 „ viron 1342 ans pour qu'un globe de fer,  
 „ qui auroit, comme celui de la terre, 1432  
 „ lieues  $\frac{1}{2}$  de diamètre, eût pris sa consis-  
 „ tance jusqu'au centre. Mais la hauteur  
 „ de l'atmosphère de vapeurs, qui environ-  
 „ noit alors le globe, a dû prolonger enco-  
 „ re long-tems la durée de sa consolidation,  
 „ de manière qu'il faudroit environ cent  
 „ mille ans pour refroidir, au point de la  
 „ température actuelle, un globe de fer gros  
 „ comme la terre. . . . Le globe terrestre a  
 „ été la septième terre habitable du système  
 „ planétaire, parce que son refroidissement,

„ en fupposant toujours que ce globe est ,  
 „ comme toutes les autres planètes , une  
 „ émanation de la masse du soleil , s'est refroidi ,  
 „ jusqu'au point de pouvoir le toucher ,  
 „ en 34,770 ans & demi ; jusqu'au point de  
 „ la température actuelle , en 74,832 ans ,  
 „ & qu'ainsi la nature , telle que nous la  
 „ connoissons , a pu y être établie il y a  
 „ 40062 ans. Si l'on calcule les degrés  
 „ progressifs de ce refroidissement , jusqu'au  
 „ moment où la nature manquant de la  
 „ chaleur qui la vivifie , cessera d'exister ,  
 „ on trouvera qu'elle doit y subsister en-  
 „ core jusqu'en l'année 168,123 , c'est-à-  
 „ dire , pendant encore 93,291 ans , à dater  
 „ de ce jour „. Si de pareilles assertions ne  
 „ portoient pas avec elles-mêmes le jugement  
 „ qu'il en faut porter , on pourroit les anéantir  
 „ par les réflexions les plus simples. On voit  
 „ p. ex. que Mr. de B. suppose que la terre se  
 „ refroidit continuellement , & nous savons  
 „ néanmoins très-bien qu'elle n'étoit pas plus  
 „ chaude du tems de Jule César , d'Alexandre ,  
 „ de Sesostris &c. , elle porte encore aujour-  
 „ d'hui les mêmes plantes , les mêmes ani-  
 „ maux , les mêmes hommes que du tems des  
 „ Empereurs égyptiens , ils n'étoient ni plus  
 „ grands (a) ni plus nourris , ils ne subsif-  
 „ toient

---

(a) Ce fait est averé par l'existence des monu-  
 mens les plus antiques , & sur-tout des momies  
 d'Egypte ; ces corps conservés avec toutes leurs  
 dimensions n'ont sur les nôtres au cune supériorité  
 géométrique.

toient pas plus long-tems & ne se ressen-  
toient pas plus que nous de la chaleur pri-  
mitive de la terre & de son brillant pere le  
soleil.

Il est aisé de voir que Mr. de B. a été  
induit à construire un systême si origi-  
nal, par l'exemple des philosophes moder-  
nes qui presque tous en ont produit de sem-  
blables; il en convient lui-même, en pré-  
tendant faire de son hypothèse une espece  
de pendant à celle de Mr. de Leibnitz.

“ Cela me paroît du moins aussi probable  
„ que l'opinion de Mr de Leibnitz qui pré-  
„ tend que les planètes & la terre ont été des  
„ soleils (a)„. Un génie tel que celui de Mr.  
de B., étoit-il fait pour imiter & pour mar-  
cher sur d'autres traces que les siennes? La  
frêle gloire d'un systême éphémere a-t-elle  
pu mériter les regards d'un homme si fort  
à même de se couvrir d'une gloire vérita-  
ble? Avoit-il oublié cette sage & impor-  
tante leçon que *rien n'est plus contraire à  
l'imitation qu'une forte dose de bon sens?*  
Se seroit-il cru justifié par une observa-  
tion qu'il a faite lui-même, mais qui n'au-  
roit jamais dû lui être appliquée, que *les  
savans sont déconcertés plus aisément que  
le vulgaire, par l'étalage de l'érudition &  
la nouveauté des idées?*

Hist. nat.  
T. I. p. 133.

Hist. nat.  
T. IV. p. 94.

Hist. nat.  
T. I. p. 171.

---

(a) Whiston, Gottsched, Wolff, Scheuchzer  
&c. prétendent que la terre a été comete. Il est  
heureux de pouvoir choisir entre tant de belles  
hypotheses.

On nous a demandé à l'occasion de cette nouvelle édition, d'où venoit que tandis que le Clergé & la Magistrature déploioient le zèle le plus juste & le plus vigoureux contre les livres dangereux & anti-chrétiens, celui de Mr. de B. avoit constamment échappé à toute censure, quoiqu'il renferme des idées très-propres à conduire à l'irréligion & même au matérialisme le plus grossier? Il n'est peut-être pas aisé de répondre à cette question d'une manière satisfaisante, car l'on ne peut disconvenir que les idées de Mr. de B. sur la matière, sur la génération des êtres, sur les merveilles de la création réduites au choc fortuit d'une comète, sur l'antiquité du monde reculée au-delà des bornes que lui mettent la révélation, l'histoire, la saine physique, & rapprochée de l'éternité enseignée par Aristote &c. &c., ne soient des erreurs plus graves, plus avoisinées de l'athéisme que toutes les idées paradoxales de l'*Emile*, au quel on n'a fait aucune miséricorde. Voici cependant ce qui me paroît de plus propre à foudre cette difficulté. 1°. Mr. de B. a captivé les amis de la Religion & enchaîné pour ainsi dire l'effort de leur zèle par un grand nombre de passages sublimes sur la Divinité, l'excellence de l'âme humaine & son domaine sur tous les êtres, par des réfutations complètes de quelques erreurs accréditées qu'on prétendoit faire servir contre les droits de la vérité. Il est vrai que l'auteur de l'*Emile* eût pu par le même endroit mériter quelque indulgence,

gence , mais il fut moins heureux , peut-être moins protégé (a) , peut-être aussi trop connu par une guerre ouverte contre la Religion. 2°. On remarque dans les écrits de Mr. de B. un caractère de sagesse , de modération , le goût de la vertu , du respect pour les mœurs. Tout cela a paru demander des égards , & l'on a cru qu'il suffisoit de lui faire adresser une lettre par la Faculté de théologie , où l'on ne lui parleroit que d'une petite partie de ses écarts (b). 3°. On a cru que par le désaveu qu'avoit fait Mr. de B. de ses erreurs , en réponse à cette lettre ,

---

(a) Cette observation n'a point échappé au citoyen de Genève ; il s'en plaint d'une manière énergique dans sa fameuse lettre à l'Archevêque de Paris. Il peut avoir tort , mais peut-être aussi ses plaintes sont-elles fondées à certains égards.

(b) Ces Messieurs ne font mention que de la création opérée par l'aveugle concours du feu & de l'eau , de quelques assertions sur la *vérité* qu'ils paroissent critiquer sans trop avoir compris le sens de l'auteur , de l'ancienne question presque arabe *an sit metaphysicè certum existere corpora* , & de quelques autres articles de peu de conséquence. Ils ne sont pas scandalisés d'entendre que *la pourriture est un vrai principe de génération* ( T. II. p. 322 ). Que *la vie est une qualité physique de la matière* ( T. III. p. 17 ). Qu'il y a *autant d'êtres vivans produits par l'assemblage fortuit des molécules , qu'il y en a qui se reproduisent par la génération* ( T. II. , p. 320 ) & cent autres propositions contenues dans les deux volumes qui ont précédé la lettre de la Faculté. Car pour les suivans , la Faculté ne s'en est point embarrassé du tout , & l'auteur y a mis tout ce qu'il lui a paru bon.

tre , la vérité étoit à l'abri de tout danger & que la Religion étoit suffisamment vengée. On n'a pas prévu que Mr. de B. pour-  
 suivroit le plan qu'il n'avoit fait qu'ébau-  
 cher & qu'il en feroit la base d'un systéme  
 égal en absurdité à celui de Démocrite, d'E-  
 picure & d'Hermogene ; qu'il répéteroit ses  
 imaginations dans une nouvelle édition &  
 qu'il leur donneroit plus d'étendue & de for-  
 ce. On n'a pas réfléchi que ces fortes de dé-  
 faveux étoient tellement à la mode qu'on  
 n'y fait plus d'attention ; que la meilleure  
 explication que pût donner Mr. de B. étoit  
 de corriger les endroits qui méritoient la  
 censure ; qu'il y avoit de la contradiction  
 enfin à dire *je crois fermement tout ce que  
 l'Écriture rapporte sur la création*, & de  
 publier en même tems de gros volumes pour  
 établir tout le contraire de *ce que l'Écriture  
 rapporte* (a) &c. &c. Voilà les raisons qui  
 nous ont paru pouvoir expliquer l'indulgen-  
 ce

---

(a) Dans cette espece de rétractation, ou, si  
 l'on veut, d'explication, Mr. de B. dit qu'il n'a  
 présenté son hypothese sur la formation des planètes,  
 que comme une pure supposition philosophique ; il  
 dit là même, qu'il croit fermement ce que l'Écri-  
 ture rapporte sur la création ; il croit donc ferme-  
 ment que sa supposition philosophique, diamétra-  
 lement opposée à ce que l'Écriture rapporte, est  
 une erreur. Or est-ce l'occupation d'un homme  
 sage d'écrire de gros volumes, d'en multiplier  
 les éditions, de s'emparer de toutes les voyes  
 de la vogue & de la réputation, pour accrédi-  
 ter une erreur, & une erreur reconnue telle par lui-  
 même, une erreur opposée à ce qu'il croit le plus  
 fermement ?

ce dont les Chefs de l'Eglise & de la Magistrature ont usé envers l'*histoire naturelle*, & dont ils usent actuellement envers les *œuvres complètes*. Il peut y avoir sans doute de meilleures raisons que celles que nous avons alléguées, mais nous les ignorons parfaitement.



*Voïage en Sicile & à Malthe traduit de l'anglois de Mr. Brydone. Par Mr. Meunier. A Paris chez Piffot. 1775.*

Nous ne parlerons de cet ouvrage, dont il a été fait mention dans plusieurs journaux avec des éloges qu'il ne méritoit peut-être pas dans toute leur étendue, que pour faire remarquer une idée très-singulière de ce voïageur qui dans ses observations emploïoit autant les yeux de son imagination que ceux de sa tête. On fait que le systême d'un monde antiquissime est aujourd'hui dans la plus grande faveur; on s'est rangé avec empressement à la suite de Mr. de Buffon pour donner au monde une existence de six cents mille ans au moins. Comme les preuves du célèbre naturaliste ont paru très-foibles & peu dignes de son jugement & de son génie (a), le voïageur anglois en propose une autre tirée de la lave du mont Etna. " Les plus fertiles cantons,

---

(a) Cathéchisme philosophique, p. 267.  
I. Part. B

„ tons , dit - il , font ceux qui font sûr la  
 „ lave même ; elle n'a pu être recouverte  
 „ de terre qu'après une longue suite de sie-  
 „ cles. Deux mille ans n'ont pas encore  
 „ suffi pour rendre fécondes plusieurs por-  
 „ tions de lave ; dans d'autres endroits on  
 „ voit sept couches de lave , séparées cha-  
 „ cune par une couche très-épaisse d'excel-  
 „ lente terre ; ces couches de lave n'ont  
 „ pu venir que successivement couvrir un  
 „ terrain fertile , le dénaturer , & en deve-  
 „ nir elles-mêmes un nouveau par la suite  
 „ des tems ; il résulteroit de - là que le sol  
 „ de ce canton si riche devoit avoir au  
 „ moins 14000 ans. Ce raisonnement pré-  
 „ sente d'abord une contradiction ridicule , *si*  
*les couches de lave deviennent elles - mêmes*  
*un nouveau terrain fertile par la suite des*  
*années , comment peut - on distinguer jus-*  
*qu'à la septième couche ? L'excellente terre*  
*qui est entre deux , est une lave devenue elle-*  
*même un nouveau terrain , & la lave plus*  
*vieille de deux mille ans qui est au dessous ,*  
 est restée lave. Quand un voyageur en veut  
 imposer au public , il faut qu'il soit attentif  
 à mettre dans ses contes de la suite & de la  
 cohérence.

Mais donnons un moment à ce galima-  
 tias un sens raisonnable. Supposons que la  
 lave restant toujours lave & ne se fertilisant  
 jamais , est recouverte de nouvelles terres  
 dans l'espace de *deux mille ans* , après quoi  
 vient une nouvelle lave qui dans le même

espace de tems est derechef couverte &c. Si c'est-là ce que Mr. Brydone a voulu dire, nous observerons 1°. qu'il est faux qu'il faille deux mille ans pour couvrir de terre un sol aride, sur-tout au bas d'une grande montagne, & au milieu de campagnes fertiles; le vent, les hommes & les animaux y portent en peu d'années assez de terre pour y faire croître quelques plantes faciles qui y pourrissent & en augmentent la masse. C'est une expérience très-constante. 2°. La lave n'a ordinairement que peu de largeur, le cultivateur dont le champ a été ravagé par ce fleuve de soufre, seroit bien bon s'il attendoit *deux mille ans* pour se défaire d'une barre de soufre qui traverse son terrain & qui gêne ses opérations, il la recouvre, au moins par un travail successif. 3°. Les volcans jettent des nuées de cendres; de soufre, de terre, de poussière, qui retombant sur la lave la rendent souvent fertile en un instant. 4°. Toute espece de lave n'est point également pierreuse & stérile; cela dépend des matieres dont le feu fait l'excavation actuelle; & dans le sein du mont Etna il y a des matieres très-différentes. La lave du Hecla a été constamment un engrais jusqu'en 1774, qu'elle a paru détériorer le terrain &c. &c. On jugera après cela si Mr. Brydone a mieux prouvé l'éternité ou l'extrême antiquité du monde que ceux qui l'ont précédé.

**Bom Alter der Delmalerey , &c. Sur l'antiquité de la peinture à l'huile , tirée de Théophile le Prêtre. A Brunswick , de l'imprimerie de la maison des orphelins , in-8°.**

**L** Es savans & les artistes affirment de concert que la peinture à l'huile est une invention moderne , qui n'a été mise en pratique que dans la première moitié du xv. siècle. Ils ne sont pas moins d'accord à prétendre que l'inventeur fut un Peintre des Pays-Bas , nommé Jean van Eyck , autrement Jean de Bruges , du nom de la ville où il a le plus vécu & travaillé. Mr. Lessing entreprend de prouver que la peinture à l'huile est bien plus ancienne. Il croit le démontrer par un manuscrit de l'onzième siècle, dont le chapitre xxviii est intitulé : *De rubricandis ostiis & de oleo lini* , le chap. xxiii de *coloribus oleo & gummi terrendis* ; & le chap. xxv , de *piçtura translucida*. Il se fonde sur-tout sur un extrait du 23me. qui est conçu en ces termes : *Omnia genera colorum eodem genere olei teri & poni possunt in opere ligneo , in his tantùm rebus quæ sole ficcari possunt , quia quotiescunque unum colorem imposueris , alterum ei superponere non potes , ni prior exsiccetur , quod in imaginibus diuturnum , & nimis tædiosum est. Si autem volueris opus tuum festinare , sume gummi quod exit*

*de arbore ceraso, sive pruno; & concidens illud minutatim, pone in vas fictile, & aquam abundanter infunde, & pone ad solem, sive super carbones in hieme, donec gummi liquefiat & ligno rotundo diligenter commisce. Deinde cola per pannum, & inde tere colores & impone. Omnes colores & mixtura hoc gummi teri & poni possunt, præter minium & cerosam (cerussam) & carmin, qui cum claro ovi terendi & ponendi sunt.*

Mr. Lessing regardant ce passage comme une démonstration, prétend absolument détruire l'opinion générale qui régardo van Eyck comme le premier qui ait peint à l'huile. Il demande sur-quoi se fonde cette assertion, quelles en sont les preuves historiques? A-t-on des témoignages suffisans d'auteurs contemporains? L'inventeur même a-t-il laissé sur ses ouvrages son nom, ou quelque empreinte qui le fit connoître? Et en ce cas, où existent les ouvrages qui doivent déposer sur ce fait?

Le savant Allemand croit qu'il n'y a pas de réponse à ces questions, mais il se trompe. Il réfuse les témoignages de Vasari & de van Mander, celui même que présente l'építaphe d'Antonello, qui porta en Italie le secret de van Eyck. Il n'est assurément pas à préfumer que Vasari ait tiré de sa tête tout ce qu'il raconte de cette découverte, que van Mander, homme très-instruit & très-à-même de l'être sur tout ce qui regardoit l'état de la peinture, ait répété un conte réfuté, selon Mr. Lessing, par des

faits plus anciens de trois ou quatre siècles ; qu'on ait placé enfin la découverte de peindre à l'huile comme très-moderne dans l'építaphe d'Antonello , fans qu'aucun peintre , aucun favant ait réclamé contre une attribution fi évidemment fauffe ? Quel intérêt Vafari pouvoit-il avoir à attribuer cette découverte plutôt à Jean van Eyck qu'à un autre , ou à Antonello lui-même ? Pourquoi n'en a t'il pas fait honneur à un de fes compatriotes ? C'est donc l'hommage dû à la vérité & l'authenticité des mémoires qu'il a fuivis (a) , qui ont conduit fa plume. Mais quand même Mr. Lessing feroit fondé à récuser tous ces témoins , en feroit-il plus avancé ? Et Théophile , au quel il prétend faire honneur de cette découverte , paroítroit-il en être l'auteur à tout homme qui appréciera au juíte les conféquences de cette attribution ? Si ce Théophile a décrit fi pertinemment les procédés de la peinture à

---

(a) Rien n'égale les recherches de Vafari & les peines qu'il s'est données pour affembler les mémoires néceffaires à l'histoire des peintres ; il les reffuscita , pour ainfi dire , dans la pouffiere des bibliothèques & leur donna une nouvelle vie en les refondant dans fon ouvrage. “ *Habendo fpefo moltiffimo tempo in cercar quelle ( vite ) , ufato diligenza grandiffima in ritrovare la patria , l'origine , e le azioni degli artefici , e con fatica grande ritrarole dalle relationi di molti huomini vecchi , & da diverfi ricordi , e fritti , lasciati dagli heredi di quelli in preda della polvere , e cibo de' tarli , . Le vite de più eccellenti pittori &c , in Bologna 1647. Tom. I. Introd uzz. pag. 1.*

l'huile, applicable à la représentation des sujets d'histoire, du paysage, des portraits, &c. comment est-il possible qu'une si belle invention soit demeurée enfévelie avec lui ? Les artistes ses contemporains ne se feroient-ils pas empressés d'abandonner leur eau gommée & leur eau d'œufs, pour broier les couleurs à l'huile de lin, & donner à leurs ouvrages une solidité qui les fît passer plus sûrement à la postérité ? Les Italiens, qui dans l'occident sont les premiers qui aient cultivé la peinture, l'ont ignorée. Cimabué, restaurateur de cet art en Italie, qui vivoit dans le XIII. siècle, n'étoit pas si éloigné du siècle de Théophile, qu'il n'eût pu avoir connoissance de cet auteur; cependant deux siècles se sont encore écoulés jusqu'à Antonello, qui le premier employa en Italie l'huile dans les tableaux (a). Mr. Lessing demande où existent les ouvrages qui déposent pour van Eyck ? En voici un très-connu. C'est le fameux tableau de l'Agneau de l'Apocalypse peint pour Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, qui y est représenté sur un des volets; van Eyck s'y est peint avec Hubert son frere aîné, qui avoit travaillé conjointement avec lui à ce grand ouvrage, qui de tout tems a passé pour le premier morceau considérable qui eût été peint à l'huile. Ce tableau

---

(a) Voyez la vie d'Antonello dans Vafari, p. 281.

bleau est conservé précieusement dans la Cathédrale de Gand.

Tout ce que l'on peut conclure du passage de Théophile, c'est que les peintres y auroient pu apprendre à faire usage de l'huile de lin pour broïer les couleurs : mais ils ne l'ont pas fait , au contraire ils ont persisté à suivre leur ancienne pratique malgré tous ses défauts jusqu'au tems de Jean van Eyck. Mr. Lessing doit en être surpris lui-même, mais la raison en est claire. Théophile n'étoit pas persuadé que les couleurs broïées à l'huile pussent être d'un grand secours pour peindre des tableaux ; au contraire : *Omnia genera colorum*, dit-il, *codem genere olei teri & poni possunt in opere ligneo, in his tantùm rebus quæ sole ficcari possunt, quia quoties unum colorem imposueris, alterum ei superponere non potes, nisi prior exsiccetur, quod in imaginibus diuturnum & nimis tædiosum est.* Il ne conseilloit donc pas d'appliquer cette méthode pour la représentation des objets : c'est pourquoi il explique tout de suite la maniere de peindre usitée dans le moïen âge en broïant les couleurs à l'eau de gomme & à l'eau d'œufs. Mais, répondra Mr. Lessing, à quoi vouloit-il donc emploïer ses couleurs à l'huile ? La réponse est facile. A barbouiller des portes, des volets de fenêtrés &c. enfin tout ce qui est exposé aux injures du tems, à quoi les couleurs à l'eau ne peuvent servir. Le titre même du chap. XVIII décide évidemment la chose, il porte : *de rubricandis ostiis, & de oleo lini.*

Le peintre flamand reste donc en possession de l'invention de la *peinture à l'huile*, ni le manuscrit de Théophile, ni les Journalistes qui ont applaudi aux raisonnemens de Mr. Lessing, n'ont pu lui ravir la gloire d'avoir fait une découverte essentielle à son art.



Lettre à l'Auteur de ce Journal.

**D**ans votre Journal de Novembre, vous annoncez le prix promis par une Société établie à Londres à quiconque indiqueroit un étalon invariable des poids & des mesures, qui puisse être employé en tout tems & qu'on puisse communiquer par écrit ou par des figures à tous ceux qui souhaiteront d'en être instruit.

r. Nov.  
p. 655.

Le prix de 100 Guinées donnera sans doute à ceux qui ont besoin d'argent assez d'intelligence pour découvrir & dessiner cet étalon immuable & universel. Pour moi qui n'aspire pas à être riche, & qui me défie toujours des promesses programmatiques que Mesdames les Académies remplissent ou ne remplissent pas selon qu'elles sont d'humeur de retenir ou de donner ces honorifiques médailles, je me contente d'expliquer par la vue de votre Journal mes petites spéculations creuses peut-être & ridicules sur l'objet en question.

Vous savez, Monsieur, que les alvéoles

dès abeilles ont dans tous les païs du monde la même largeur. Cette identité de mesure dans les alvéoles des abeilles paroît être avouée de tous les naturalistes ; pourquoi donc n'est-on pas parti de-là pour convenir d'une mesure générale ? La largeur de chaque alvéole destiné pour des abeilles ouvrières est constamment de 2 lignes &  $\frac{1}{2}$  dans tous les païs du monde où il y a des abeilles. On pourroit d'abord fixer par-là la mesure linéale de toutes les choses possibles. Cinq alvéoles pris dans leur largeur, qui est de 2 l. &  $\frac{1}{2}$  chacun, donneront exactement 1 pouce, pied de roi, composé de 12 lignes. Si l'on préfère le calcul par décimales, comme plus court & plus aisé, on divisera le pied en 10 pouces, ou 50 alvéoles ; 5 alvéoles ou 10 demi-alvéoles donnant 1 pouce.

La mesure linéale une fois déterminée, il est aisé d'exprimer la capacité d'un vase quelconque, puisqu'on peut faire entendre exactement qu'elle est sa largeur, sa longueur & sa profondeur.

L'étalon des poids souffre peut-être une difficulté plus grande que celui des mesures. Il me semble cependant qu'il pourroit être une suite de l'autre, si une idée qui m'occupe depuis quelque tems, venoit à être vérifiée : je soupçonne, que toute eau, de quelque nature qu'elle soit, pleinement saturée de sel, soit marin soit fossile, pourroit bien avoir constamment le même poids. Or dans ce cas, la quantité d'eau déterminée par l'étalon des mesures deviendroit l'étalon

des poids : on pourroit p. ex. prendre deux poudres ou 10 alvéoles cubes de cette eau pour poids invariable de la livre. Je n'attache pas assez d'importance à ces réflexions pour vérifier par des expériences pénibles & toujours sujettes à quelque inexaâctitude, le soupçon que j'ai sur le poids de l'eau saturée de sel ; je me contente de vous transcrire mes idées tout simplement telles que je les ai conçues, & suis très-parfaitement &c.

P. S. Lorsque j'étois sur le point de fermer ma lettre, un de mes amis, dont je recueille avidement les lumières, me dit que le Sr. Melchisedech Thevenot avoit déjà formé des prétentions sur ces alvéoles relativement à la mesure linéale. Cela diminue un peu le prix de la nouveauté que j'aurois pu croire attachée à mes combinaisons ; mais comme cet ami n'a su me dire pourquoi on n'avoit pas exécuté les idées de Thevenot, je crois pouvoir encore vous communiquer les miennes sur le même objet, vous en ferez ce que bon vous semblera.



**M**R. Collin, Conseiller de la Basse-Autriche, & Médecin ordinaire de l'hôpital Pazmanien, vient de donner au public un ouvrage intitulé: *Henrici Josephi Collin, Nosocomii Pasmaniani Phisici ordinarii, &c. Arnica in febribus & aliis morbis putridis vires.* Il prétend démontrer que l'arnica a les mêmes qualités que le quinquina; & que l'on peut s'en servir au même usage avec le même succès, contre les fièvres intermittentes, putrides continues, corruption de sang, &c. Si cette découverte est réelle, si elle répond entièrement à ce que l'on en dit, on ne peut nier qu'elle ne soit des plus importantes. Voici la marche de l'ouvrage que Mr. Collin a composé sur ce sujet.

Le premier paragraphe contient sept expériences qui rendent compte de la manière dont se putréfient les différentes parties des animaux, tant les solides que les fluides, ainsi que de leur produit, qui par-tout est un esprit alcalique, plus fort dans les parties solides que dans les fluides. L'auteur s'est mis par-là en état de mieux juger des effets des remèdes sur les substances à préserver de la putréfaction, & sur la correction de celles qui étoient pourries.

Le 2<sup>e</sup>me. paragraphe renferme six expériences, où on compose (quant à la vertu antiseptique) les médicamens usités dans les maladies putrides, avec les fleurs, les feuilles & la racine de l'arnica. Il résulte de ces expériences que les feuilles de cette plante préservent les chairs d'animaux de la putréfaction durant autant de tems que le quinquina; & que la racine est à cet égard beaucoup supérieure à tous autres médicamens tirés des végétaux.

Il s'agit dans le troisième paragraphe de la préservation de la bile & de celle du sang humain. On y voit qu'une dragme de racine d'arnica a rendu incorruptibles cinq dragmes de bile, tandis que le quinquina n'a presque rien opéré sur la bile, & qu'il a aussi fort peu retardé la putréfaction

du sang, qui a été suspendue pendant 17 jours par une moindre dose de fleurs d'arnica, & pendant 26 jours par une égale dose de racine de cette plante.

On compare dans le 4me. parag. les effets des médicamens sur les chairs putrides. Le résultat en est que la racine d'arnica surpasse de six à sept fois en efficacité le quinquina, lorsqu'il s'agit de corriger les chairs putrides, & que les fleurs de la même plante le surpassent de même en proportion, comme elles surpassent différens autres remèdes.

Le 5me. parag. rend compte de diverses expériences sur la correction des humeurs : la bile & le sang humain pourris ont été corrigés par la racine & par les fleurs de l'arnica, tandis que le quinquina n'a rien opéré.

Après les premières corrections des humeurs animales putrides, l'auteur, pour ne pas être trompé par les sens, a distillé ces liquides, & a tâché d'en corriger l'esprit alcalin. Cette tentative lui a réussi par le moyen de plusieurs médicamens, & entre autres par le quinquina, quoique toujours inférieur de beaucoup dans ses procédés à la racine & aux fleurs de l'arnica. Une dragme de racine d'arnica a corrigé quatre scrupules d'esprit putride ; une dragme & demie de ses fleurs en a corrigé même quantité ; & Mr. Collin a jugé par la diminution de l'effervescence au moyen de l'esprit de vitriol, que deux dragmes de quinquina pouvoient avoir corrigé environ une demie dragme du même esprit putride ; de sorte qu'un grain de racine d'arnica corrige un grain & un tiers d'esprit putride ; qu'un grain & demi de fleurs corrige un tiers du même esprit ; & que quatre grains de quinquina n'en corrigent qu'environ un grain. D'ou il est démontré que la racine d'arnica a encore à-peu-près six fois plus d'efficacité que le quinquina ; & que les fleurs de cette plante sont presque quatre fois plus efficaces que le même quinquina.

Toutes les expériences rapportées dans les cinq paragraphes dont on vient de parler, ne

font guere susceptibles d'un extrait ; elles doivent être lues dans l'ouvrage même , que nous croyons mériter l'attention des Médecins.

**D**Ans un Recueil périodique , appelé *l'Esprit des Journaux* , on nous accuse d'avoir tenu ce langage. “ *L'auteur, les lecteurs, les journalistes, tout le monde a tort ; je ne veux point m'expliquer avec plus de détail, mais soyez certain que ce que vous admirez, n'a pu être placé à la fin du volume que pour le porter à la somme de 451 pages.* ” Malgré la profession que nous faisons de ne répondre à aucune injure , nous croions devoir avertir le public , que jamais nous n'avons rien dit de semblable ni dans nos Journaux , ni dans quelque autre écrit de notre façon. Bien loin de ne pas vouloir rendre raison de nos critiques , nous sommes peut-être le seul Journaliste qui s'y prête de bonne grace , & qui ne refuse pas de revenir par de nouveaux articles sur des matières déjà discutées & appréciées. Qu'on lise nos réponses aux observations que nous ont envoyées différens auteurs , *Avril 1774 , p. 239. --- I. Mai 1775 , p. 645. --- I. Août , p. 182. II. Août , p. 260. --- II. Octobre , p. 570. &c.* on verra que rien n'est plus éloigné du vrai que le langage qu'on nous attribue. Si nous avons dit qu'on avoit cherché à grossir le volume en question (a) , nous l'avons

(a) V. le 1. Juin 1775 , p. 794. *Discours sur l'éducation &c.*

démontré en citant la transcription pure & simple d'un passage de la *Nouvelle Héloïse*, qui comprend dix-huit pages. Nous nous engageons à étendre cette démonstration sur toutes les parties du livre & en particulier sur les réflexions que nos censeurs admirent si fort, dès le moment que nous en ferons requis avec droiture, modération, politesse & décence.

---

*Un sellier de Bruxelles, nommé Jean Simon le jeune, traversoit il y a quelques jours, dans un cabriolet fort léger la rue des Epéronniers. Tout-à-coup son cheval lui lâche plusieurs ruades, & finit par s'emporter au grand galop. Il y avoit tout à craindre pour le conducteur; mais celui-ci d'un seul coup de cordon se trouva avec son cabriolet séparé du cheval, à la grande admiration d'une foule de spectateurs qui croïant appercevoir l'effet d'un harnois cassé, féliciterent le sieur Simon de cet heureux accident. Ils ignoroient que la voiture avoit été dégagée par le moïen d'un mécanisme nouveau, dont Simon lui-même est l'inventeur. Peut-être ne s'attendoit-il pas que sa propre découverte dût sitôt lui sauver la vie; récompense bien méritée pour l'homme qui consacre son industrie à la sûreté de ses concitoyens. Quelques spectateurs ont prétendu que le sieur Simon avoit prémédité cette scène & effarouché lui-même le cheval, pour donner de la publicité à sa découverte; mais*

quoiqu'il en soit de cette circonstance, l'invention n'en est pas moins intéressante ni moins digne de l'attention du public.

---

Le mot de la dernière Enigme est la *Hache*.

E N I G M E.

**L'**Hiver qui glace tout de son aspect terrible,  
Loin d'alterer jamais la fraîcheur de mon tein,  
Semble quitter pour moi tout ce qu'il a d'horrible,  
Et n'ose pas porter ses glaçons dans mon sein.

Ainsi pendant que la nature  
Paroît couverte de frimats,  
Je ne perds rien de ma parure,  
Et je conserve mon éclat.

Je suis le favori des plus grands Rois du monde,  
Du plus vaillant des Dieux & de tous les Héros:  
Des enfans de Phœbus sur moi l'espoir se fonde,  
Quoique plusieurs en vain perdent tous leurs travaux.

Apollon me chérit & m'aime,  
Et quoiqu'il ait fait mon malheur,  
Je dirai cependant moi-même,  
Qu'il fait à présent mon bonheur.



NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 12 Novemb.)  
 On avoit répandu le bruit que Hassan, Capitan-Pachia, avoit fait trancher la tête à Ibrahim-Sebag, célèbre premier-Ministre du Chéik - Daher : mais, suivant des avis de l'Isle de Chypre, cette nouvelle paroît avoir été mal fondée : une lettre de Larneca du 28 Septembre porte, que le Capitan-Pacha étoit de relâche en cette rade depuis le 24 du même mois, avec treize caravelles, revenant d'Acre, & tenant dans les fers le Ministre, que nous venons de nommer, & dont les trésors, ainsi que ceux de son feu maître, étoient aussi embarqués sur la flotte. Outre les sommes considérables en monnoies d'or & d'argent, qui font le butin de Hassan, on évaluoit à plus de cent millions de livres, argent de France, l'aigrette, le fameux sabre & le cangiar (espece de poignard, que les Turcs portent à la ceinture) d'Aly - Bey, dont le Chéik s'étoit emparé après la mort de celui-ci, & que sa propre défaite a fait tomber entre les mains de Hassan. Cependant ce dernier, peu content encore de sa riche dépouille, faisoit d'exactes perquisitions pour découvrir les trésors.

I. Part.

C

des vaincus. Dix jours avant son arrivée à Larneca, il vint dans la rade une galiotte qu'il avoit expédiée pour venir chercher à Nicosie, capitale de la Chypre, un marchand Alayot, qu'Ibrahim-Sebag avoit déclaré son débiteur de trente bourses. Ce marchand fut aussi-tôt saisi & conduit à Larneca, où la nuit du 16 au 17 Septembre on l'enferma au château, pour l'embarquer à la pointe du jour, & l'emmener à la flotte ottomane, où il devoit être confronté à son créancier. Cette lettre ajoute, que le Capitain-Pacha a fait observer à toute sa flotte une rigoureuse discipline, de sorte que tout étoit tranquille à Larneca. Le Gouverneur de l'Isle y étoit venu exprès de Nicosie, pour lui rendre ses devoirs : quant aux francs, il n'a reçu que la visite de la nation françoise & de son Consul, qui lui avoient envoyé à bord leurs Dragomans & les présens d'usage. Cet Amiral a remis à la voile le 30 Septembre, avec toute son armée, & il est arrivé ici ces jours passés, avec son prisonnier, ci-devant Ministre du Chéik.

On est convenu d'après les conférences tenues au sujet de la demande de Kerim-Kan à la charge du Bacha de Bagdad, que cette affaire seroit remise à la décision de deux gens de Loi; savoir, un Persan & un Turc, qui seront chargés de la terminer sur les lieux. On assure que la Porte ayant approuvé entièrement la demande de Kerim-Kan, a donné ordre au Bacha d'y satisfaire : en attendant, pour accélérer la conclusion

sion de cette affaire , on cherche d'avoir la tête de ce Bacha.

## R U S S I E.

Moscou ( le 9 Novembre. ) La Cour ne tardera pas à quitter cette ancienne capitale pour retourner à Pétersbourg ; on fait les préparatifs nécessaires pour ce voiage ; partie des équipages a déjà pris les devans.

On a envoié ordre à l'Amirauté de Pétersbourg , de faire bâtir incessamment quarante galeres & demi-galeres , qui doivent être prêtes vers la fin du mois d'Avril prochain , pour se joindre à soixante autres déjà actuellement construites. Outre les vaisseaux de ligne , qui sont attendus d'Archangel à Cronstادت & qui ont déjà passé le Sund , l'on assure que cette Cour a dessein de mettre encore en mer vers le printems prochain douze gros vaisseaux de ligne , aux quels l'on travaille en diligence. Enfin , si l'on doit croire ces avis , l'on est occupé à Pétersbourg à la fonte d'une centaine de canons ; mais l'on n'ajoute point , quel but particulier peut avoir un si grand armement.

Le cabinet impérial de curiosités & d'histoire naturelle à Pétersbourg vient d'être enrichi de quelques pieces , qui pourront servir à étayer le systême du déluge universel , adopté par plusieurs naturalistes ( a ) ,

---

( a ) Mr. de Buffon traite ces naturalistes de fanatiques ; mais il est certain qu'indépendamment de l'autorité de l'écriture , ces naturalistes

pour expliquer le phénomène des différens restes du regne animal , qu'on trouve dans des païs , où les animaux , aux quels ils paroissent appartenir , sont actuellement inconnus. Quelques païsans trouverent l'été dernier dans un champ , à dix-sept werstes de la ville de Swijashsk au gouvernement de Casan , où les pluies avoient formé à la longue une excavation d'environ sept brasses , une quantité d'os , qu'ils apporterent aux Magistrats , suivant une loi émanée relativement aux découvertes faites sous terre : on crut reconnoître que c'étoient des os d'éléphants ; & les Savans , qui se trouvent ici , semblent ne point différer de cette opinion. Quant à la difficulté de la translation de ces restes dans une contrée , si éloignée du climat propre à ces animaux , quelque indissoluble qu'elle soit , elle n'est pas extraordinaire en Russie , puisque l'on trouve assez souvent de pareils os sur les rives du Don , & que ceux qu'on déterre fréquemment dans la partie de la Sibirie , au-delà de l'Oby & au nord-est de la rivière de Keta , appelés par les gens du païs os de Mammuts ,

---

ont pour eux la déposition des faits. Les dépouilles des animaux étrangers p. ex. déposées en Sibirie , ne peuvent être attribuées aux acquisitions lentes & successives de la mer , qui font le système de Mr. de B. La mer n'a pas emmené plus d'ossemens d'éléphants en Sibirie , qu'elle n'en amène aujourd'hui sur les côtes de la Chine & du Mozambique &c. où suivant ce naturaliste elle fait continuellement des progrès.

sont aussi , selon l'opinion la plus générale , de vrais os d'éléphants.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 1er. Décembre.) Le Conseil-permanent tient exactement ses séances ordinaires , aux quelles le Roi assiste. Tout son embarras est de suppléer au vuide du trésor sans écraser le peuple , de parvenir à former une armée de 30 mille hommes & de réformer sans bruit & sans confusion bien des choses absurdes insérées dans le nouveau code des loix. Néanmoins il n'est pas à présumer que ce monument de tant de violences , d'injustices , de brigandages , d'abus criminels , de la violation des droits du Roi & du Roïaume , puissent long-tems subsister. La Diète prochaine composée de patriotes plus éclairés , y trouvera beaucoup de choses à retrancher. Les Puissances protectrices de notre République semblent déjà supporter avec peine tant de procédés injustes , & permettront qu'on y fasse les corrections nécessaires. On a remarqué que comme la Confédération qui a regné pendant deux ans , s'étoit prorogée à sept différentes reprises , le journal de toutes ses sessions , ses débats & suffrages est aussi divisé en VII livres *in-folio*.

Le 15 du mois passé le Grand-Chancelier a remis au Comte de Stackelberg , une note pour demander la sortie des trois régiments russes. Celui-ci a répondu que cela ne se pouvoit

pas, que l'Impératrice de Russie affectionnoit trop la République pour l'abandonner dans des circonstances critiques.

Le Conseil-permanent s'est fort occupé de cette réponse; il n'a encore rien statué sur ce point & l'on craint sa décision. Il a paru à ce sujet un écrit bien raisonné, adressé au Conseil & à la Nation avec cette épigraphe : *Periculum in morâ*. On y discute les raisons de Mr. l'Ambassadeur & on les rapproche des motifs qui pourroient le faire agir, ainsi que quelques membres du Conseil.

Le sieur de Benoît, Ministre du Roi de Prusse, a remis au Grand-Chancelier de la Couronne un long mémoire en réponse aux plaintes concernant une inexécution du traité de commerce & différens griefs relatifs aux perceptions & aux arrangemens, qui regardent la ville de Dantzick. Les raisonnemens contenus dans cette piece n'ont pas paru ici être fort concluants.

Le Prince Lubomirski, Maréchal de la Couronne, a défendu de nouveau les jeux de hasard, mais plusieurs Seigneurs en sont mécontents. Les entrepreneurs des théâtres veulent tout abandonner, disant que ce n'est qu'à condition qu'ils seroient permis, que leur entreprise a été acceptée. On est curieux de savoir quel parti prendra le Maréchal. Il est certain que la défense est nécessaire, parce que la ville est remplie d'aventuriers étrangers qui ruinent nos Seigneurs. Par-là même la décision de cette affaire

faire paroît facile. Vaut-il mieux perdre les principaux Citoyens d'un Etat, que de se priver d'un spectacle frivole ? Ce n'est qu'en Pologne qu'une pareille alternative peut paroître problématique.

Les chefs du parti, qui a dominé pendant la dernière Diète, ne paroissent point s'empresser de reparoître à Varsovie. Pendant que le Prince Poninski voïage en pais étranger, l'Evêque de Cujavie reste à sa terre de Wolborsz dans le Palatinat de Siradie. Le principal objet qui l'y occupe, c'est de mettre sur pied la régie de l'impôt sur les boissons, que les Starosties & les autres biens roïaux doivent païer au trésor, & dont la ferme lui a été adjudée, de compagnie avec le Maréchal Prince Auguste Sulkowski, pour moins de la moitié de ce qu'on calcule qu'elle leur peut valoir. Ce Prélat, qui, outre ce petit lucre & quelques autres profits accidentels, jouissoit déjà d'un revenu annuel d'environ 300 mille florins, habitera, dit-on, à l'avenir le palais de Saxe en cette résidence. Le 5 de ce mois, il fit à Wolborsz la cérémonie de sacrer l'Abbé Jean Dembowski, Coadjuteur de Kaminiéc. ----- On doute que le Prince Lubomirski, Grand-Maréchal de la Couronne, continue long-tems les fonctions de sa charge : ce Seigneur, dit-on, n'est revenu ici que pour avoir plus de moïens de s'en défaire à de certaines conditions & que, n'ayant plus de biens héréditaires en Pologne, il ira s'établir à Lemberg. On ajoute même que S. M. l'Empereur

pereur l'a nommé Vice - Roi de toutes ses nouvelles provinces & lui a accordé à cet effet des prérogatives particulières. On dit aussi qu'il a affermé à un prix honnête tous les biens que le Prince Czartoryski , Palatin de Russie , possède dans les nouvelles possessions autrichiennes.

Le postillon venant de Thorn , & se rendant à la capitale , fut dévalisé le 22 du mois passé. Il étoit descendu imprudemment de son cheval , & en voulant y remonter , il trouva que sa valise lui manquoit. Quelques jours après le voleur a été découvert & saisi. La malle a été retrouvée , & les lettres , qui étoient encore toutes non ouvertes , ont été envoiées à leur destination.

7. Dec.  
p. 820.

L'histoire du Juif , dont nous avons parlé , s'est confirmée dans presque toutes circonstances , mais elle ne méritoit pas toute l'attention qu'on lui a donnée. C'est un tour assez vilain que l'on vouloit jouer aux Jésuites de ce pais , & on en avoit chargé ce malheureux ; enfin c'est l'histoire d'un pauvre diable qui se prête à tout , même aux calomnies pour gagner sa vie. Celui-ci est encore dans les prisons , où il a fait semblant de vouloir se tuer , & il n'en sortira que pour subir la peine due à ce crime qu'il a avoué , dès le premier moment de sa détentation.

## E S P A G N E .

MADRID ( le 30 Novembre. ) Le 11 de ce mois le Prince des Asturies étant à la

chassé dans le bois de l'Escorial, traversoit à cheval & au pas un petit village, lorsqu'une femme au tournant d'une rue sortit précipitamment de sa maison; le cheval du Prince s'épouvanta au point que les quatre pieds lui manquèrent à la fois & qu'il tomba sur un rocher plat. Le Prince eut l'épaule gauche démise, & se fit du même côté quelques contusions à la cuisse & à la jambe : l'épaule fut remise sur le champ, mais les contusions rendirent la saignée nécessaire le même jour & le lendemain au matin, quoique la tête n'eût point porté, & que S. A. S. n'eût éprouvé aucun ébranlement dans l'intérieur. Cette chute n'aura point de suites fâcheuses, les douleurs sont déjà calmées, & les contusions se dissipent à vûe d'œil.

Le Roi a conféré l'Archevêché de Grénade à Dom Antonio Jorge y Galban, Evêque de Zamora; l'Evêché de Malaga, à Dom Joseph Molina, Evêque d'Albarracin; & celui de Huesca à Dom Pascal Lopez de Estaun, Evêque de Jaca.

On a exécuté ici dans la grande place un jeune Officier Napolitain nommé Michel Nicolo; entre plusieurs crimes dont il étoit convaincu, il avoit contrefait la signature du Roi & des Ministres, & en avoit abusé pour faire plusieurs friponneries. Ce malheureux est mort dans une impénitence finale, quoique plusieurs Religieux, le grand Inquisiteur & l'Archevêque de Toledé lui-même l'aient exhorté. Il n'a répondu à tant

d'exhortations que ces mots : *Je fais ce que je fais.*

Il y a des gazettes qui retractent trop légèrement les faits qu'elles ont avancés, & qui par-là font tort à des gens mieux instruits qui persistent à affirmer ce qu'ils savent être vrai. Telles sont les plaintes portées au Roi par le Chevalier Caro dont nous avons parlé dans le Journal du 1 Nov. p. 667. Ces plaintes sont très-réelles. On connoît aujourd'hui la réponse que le Roi lui a fait faire par le Comte de Ricla. Après avoir rappelé dans sa réponse la substance de ce mémoire, le Ministre de la guerre ajoute :

Le Roi s'étant fait instruire en détail des objets de votre supplication, ne trouve pas de raisons pour faire examiner dans un Conseil de guerre la conduite du Marquis de la Romana, tué le 8 Juillet sur la côte d'Alger, à la tête de l'armée: S. M. m'ordonne de vous dire, que les informations du Général en chef, aux quelles seules elle ajoute foi & d'après les quelles elle se règle, rendent au feu Marquis de la Romana, toute la justice qui lui est due, assurant que toute l'armée a été témoin de l'extrême exactitude, constance & valeur avec les quelles il fut commander sa troupe & la contenir dans le meilleur ordre possible, aussi long-tems qu'il fut à sa tête & jusqu'à ce qu'il tomba mort de deux coups de balle: ce nouveau témoignage du cas que le Roi a toujours fait & fait encore de ce digne Général, votre frere, doit suffire pour venger son honneur que vous croyez offensé, & pour adoucir les regrets que sa perte peut causer dans sa famille. Il doit en même tems faire naitre dans cette famille des sentimens de reconnaissance à jamais durable pour l'estime particuliere & la distinction dont S. M. honore le Marquis

de la Romana, même après sa mort. Voilà ce que le Roi m'a ordonné de vous marquer pour votre satisfaction & pour détruire entièrement l'impression qu'auroient pu faire dans l'esprit des personnes peu instruites, les bruits injurieux dont vous vous plaignez; ces bruits ne peuvent partir que de personnes indiscrettes & mal intentionnées, & ne trouver du crédit qu'auprès de la multitude ignorante; mais n'influent jamais en rien sur la justice éclairée du Souverain.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 26 Novembre.*) Le Marquis de Bloffet, Ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne en cette Cour, arriva le 4 de ce mois, à Aldea Galea, où le lendemain trois escalleres du Roi allerent le prendre & le transporterent de l'autre côté du Tage, ainsi que toute sa suite. Cet Ambassadeur aiant trouvé suivant l'usage à l'endroit où il a débarqué les carrosses de S. M. & le Comte de Ribeira, qui étoit chargé de le recevoir, il est monté dans le premier carrosse, & a été conduit à son hôtel par ce Comte.

La Cour a expédié des ordres aux Vice-Rois de l'Amérique méridionale de compléter les régimens de leurs départemens, & de les exercer aux manœuvres militaires. Elle a fait passer en même tems des approvisionnementens & des munitions de guerre à Rio-Janeiro, & à la Baye de tous les Saints. On assure que ces précautions n'ont d'autre objet que la sûreté de ces places, & que les actes d'hostilité ont cessé entre les Espagnols

nols & nous ; cependant les petits détachemens de troupes qu'on voit partir de ce port , font croire qu'il y a quelque apparence de mésintelligence entre les deux Cours.

Le 1<sup>er</sup>. Novembre , jour anniversaire du grand tremblement de terre en 1755 , on a adressé au Ciel des prières dans toutes les églises. On avoit autrefois défendu aux Prédicateurs & aux Curés de faire intervenir le Ciel dans ces fortes d'évenemens. Aujourd'hui on paroît avoir changé d'avis ; on fait que les tremblemens de terre , les orages , les inondations font des effets très-naturels , mais on fait aussi que la nature est elle-même toute entiere comme un atôme dans la main de Dieu (a).

On continue à s'entretenir en secret de l'exécution de Pelé. Quoique sa sentence parle de complices , on n'a jusqu'ici arrêté personne. Comme Figueredo son délateur , est le seul témoin qui a déposé , ce n'est que de lui qu'on a pu tirer les éclaircissements qui ont été répandu dans le public. Voici quelques lettres que le dit Figueredo dit avoir été écrites à Pelé , mais dont celui-ci a toujours nié connoître les auteurs. " Mr. Jean-Baptiste se pourvoira de plomb , pour les pistolets , & le fera sur le champ.

---

(a) *Tanquam momentum statera , sic est ante te orbis terrarum , & tanquam gutta roris antelucani , quæ descendit in terram.* Sap. XI. Voyez une *Dissertation théologique sur les tremblemens de terre* &c. A Liege chez Bassompierre. 1772.

„ Il se pourvoira aussi de poudre ; il tien-  
 „ dra tout prêt , & exécutera l'idée de la  
 „ mèche qui doit conserver le feu au moins  
 „ pendant 15 heures , afin que si le Mar-  
 „ quis , notre ami , ne s'apperçoit pas du  
 „ piège le jour où on le tendra , il l'éprou-  
 „ ve plus tard ; il ne faut pas perdre l'oc-  
 „ casion la plus favorable que nous puif-  
 „ sions avoir d'exécuter sans péril le coup  
 „ que nous méditons contre le tyran. Qu'il  
 „ fasse faire la clef conforme au modele ; la  
 „ porte ainsi ouverte facilitera l'opération ,  
 „ & notre sûreté assûre celle de tout le  
 „ monde. Adieu , à demain au soir , rue  
 „ du corps-saint , aux heures ordinaires.  
 „ *Par les amis* „. Il est difficile de con-  
 cevoir que Pelé se soit persuadé que le Mar-  
 quis resteroit 15 heures dans sa voiture ,  
 supposition nécessaire , puisque le feu selon  
 Figueredo devoit se mettre par dehors , tan-  
 dis que le Marquis seroit en route. Dans  
 une autre lettre on parloit ainsi à Pelé :  
 “ Ami Jean-Baptiste ne venez pas nous voir  
 „ ce matin ; nous avons à faire ; si vous  
 „ avez besoin de quelque chose , faites nous  
 „ le dire par le messager qui est de notre  
 „ confiance ; nous lui avons confié le se-  
 „ cret. Nous irons tous les soirs sur le  
 „ lieu pour ne point rendre les chevaux  
 „ suspects ; & toutes les fois que nous y  
 „ irons , nous vous en donnerons avis „.

S U E D E.

STOCKHOLM ( *le premier Décembre.* ) Sa  
 Majesté a fait passer à tous ceux qui com-  
 mandent

mandent dans les ports de son Roïaume, des ordres exprès de ne plus recevoir à l'avenir dans chacun de ces ports que deux vaisseaux russes à la fois, soit qu'ils viennent de l'Archipel, ou de quelque port de l'Empire.

L'instabilité de la doctrine protestante sur les regles du mariage, vient d'éclater par un événement qui a fait beaucoup de bruit, & qui paroît fondé sur la permission accordée par Luther au Landgrave de Hesse d'avoir deux femmes à la fois. Un sujet de ce Roïaume, né à Wermelande, fut obligé par son pere d'épouser une personne qu'il n'aimoit pas, & qui pendant plusieurs années de mariage ne lui donna point d'enfans; il la quitta il y a environ seize ans, passa en Norwege où il se crut libre, & y épousa une autre personne dont il a eu trois enfans, qu'il ramena il y a quelque-tems avec la mere dans sa ville natale. Sa premiere femme qui vit encore, ne fut pas plutôt instruite de son arrivée qu'elle le mit en justice; on arrêta cet homme, & on l'emprisonna. Le Roi le fit condamner à jeûner huit jours au pain & à l'eau, après-quoi il lui a été permis de garder la femme qui lui plaisoit le plus & dont il avoit des enfans.

Le Colonel de Gyllenswahn, chef du régiment d'Helsingie, s'est attiré une affaire fâcheuse. Cet Officier, qui est encore très-attaché à l'ancienne forme de gouvernement, ordonna au printems passé à un nombre de recrues de sa province, qui étoient en vasselage,

felage, de se rendre à Carlsrona. Comme les loix ne permettent point de soustraire les vaffaux à la propriété de leurs Seigneurs pour les faire entrer au service, le Gouverneur d'Helsingie s'y opposa & fut même obligé de s'adresser au Roi, parce que Mr. de Gyllenswahn, persistant dans son entreprise, fit enlever ces recrues par force : Sa Maj. a non-seulement ordonné de restituer les vaffaux à leurs Seigneurs ; mais elle a aussi ordonné au Conseil de guerre suprême de citer le Colonel pour répondre de sa conduite. Il vient d'être condamné à perdre sa place, à paier 1500 thalers, monnoie d'argent, pour dommages-intérêts, à ceux dont il a enlevé les vaffaux ; & aux dépens ; mais il a dessein de demander au Roi quelque adoucissement à cette sentence.

## DANNEMARC K.

COPPENHAGUE (le 26 Novembre.) Sa Majesté a rendu, le 24 Octobre dernier, une ordonnance relative aux sermens en justice, dont on commence à diminuer le nombre & les occasions dans tous les Etats policés. Un homme reçu à serment doit être un honnête homme, & combien de fripons abusent de la loi pour priver leurs créanciers de ce qui leur est dû. Celui qui est capable de tromper son concitoien, son frere, son ami, peut laisser douter s'il ne mentira pas au Ciel dans un serment qui lui offre l'occasion de tromper encore ses semblables. Cette ordonnance

donnance est une confirmation & une augmentation de celle du 11 Décembre 1758. On a dû aussi la publier dans le Holstein, où elle aura également force de loi. Il y a assurément bien des Etats & des villes, surtout en Allemagne, qui feroient bien d'imiter cet exemple & de diminuer le nombre des parjures en diminuant celui des sermens.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 13 Décembre. ) On vient de passer un bill pour interdire absolument le commerce des douze colonies-unies, il est conçu en ces termes :

Il est déclaré & arrêté par Sa Majesté, de l'avis & avec l'agrément des Lords spirituels & temporels, ainsi que des Communes, actuellement assemblés en Parlement, qu'en vertu de leur autorité, toute espece de commerce & de relation est & sera défendue avec les colonies de Nouvelle-Hampshire, Massachusset-Baye, île de Rhode, Connecticut, Nouvelle-York, pays de Delaware, Maryland, Virginie, Caroline septentrionale & Georgie; que tous les vaisseaux & bâtimens appartenans aux dites colonies; ( en quelque endroit qu'ils puissent se trouver ) avec leurs cargaisons, vivres & équipages, de même que tous autres vaisseaux & navires, sous quelque dénomination que ce puisse être, avec leurs chargemens, équipages & munitions de bouche, les quels seront trouvés faire commerce dans quelques ports ou places des dites colonies, soit qu'ils y aillent, ou qu'ils en viennent, seront déclarés confisqués au profit du Roi, comme si ces vaisseaux avec les effets appartenent à des ennemis déclarés, & sur les quels il sera mis un embargo par tous les Colleges d'Amirauté & toutes autres Cours de justice quelconques.

Ce

Ce bill a passé malgré toutes les clameurs de l'opposition , & on espere qu'il servira efficacement à faire rentrer les rebelles dans le devoir.

La fureur patriotique n'a pas tardé à former des scissions qui seront peut-être plus propres à faire ouvrir les yeux aux Américains que tous les projets de réconciliation qu'on a proposé jusqu'ici ; il regne beaucoup de division dans le Congrès. Le parti républicain de cette assemblée , présidée par le sieur Adams , est extrêmement violent ; & le sieur Dickenson , auteur du *Fermier de Pensilvanie* , se montre entierement contraire à l'indépendance. Il y a entre les sieurs Peyton , Randolph & Hancock une certaine jalousie qui fomente des dissensions. Tous les membres du Congrès qui connoissent & qui chérissent les vrais intérêts de l'Amérique , ont désapprouvé l'invasion du Canada. Ils appréhendent les suites qui pourront en résulter ; en un mot , toute l'assemblée est dans la plus grande confusion. Un des plus violens d'entre ces membres a déclaré qu'il étoit désolé d'être membre du Congrès. Les districts de l'arrière de la Virginie & de Maryland ne sont pas non plus dans les sentimens des Américains. Ces districts sont occupés par des émigrans allemands , qu'on y a fait passer , il y a quelques années , du haut - Palatinat , des Evêchés de Wurtzbourg , de Bamberg , &c. & qu'on comprend généralement sous le nom de Palatins. Selon ces avis , un habitant de Westriveren Maryland

s'est rendu dernièrement à Norfolk auprès de Milord Dunmore , Gouverneur de la Virginie : il avoit été député par un grand nombre de colons palatins , pour offrir à ce Gouverneur un corps de 1500 hommes bien disciplinés & disposés à marcher , dans la minute après l'avis reçu , au secours du gouvernement contre les provinciaux , demandant seulement qu'on les pourvût des armés & des munitions nécessaires à cet effet. Les ouvriers & les matelots de la nouvelle-York crient hautement contre l'insurrection , & les partisans du gouvernement commencent à manifester leurs sentimens sans crainte.

#### A L L E M A G N E.

VIENNE ( *le 10 Décembre.* ) Le 21 du mois passé , S. E. Mr. le Comte de Pergen , Conseiller intime actuel de L. M. I. & Chambellan , Grand' Croix de l'Ordre de St. Etienne , Ministre d'Etat pour les affaires intérieures &c , nommé depuis peu au poste de Maréchal de la Diète de la Basse-Autriche , a été installé à dix heures du matin , dans la salle des Etats par Mr. le Baron de Koch , Conseiller de la Chancellerie de Bohême & d'Autriche , nommé Commissaire par la Diète , pour y conduire ce Seigneur qui y a été reçu & complimenté avec cette distinction due à ses talens , & qui y a répondu avec cette noblesse de sentimens qu'on lui connoît. Ce même jour , on a baptisé à la maison des Orphélins trois Juifs , nés

de parens distingués, deux de la maison Dobruska de Brinn en Moravie, savoir le frere & la sœur, le premier âgé de 18 ans, la seconde de 15 & le troisieme de Klumez en Bohême. Les deux premiers Néophites eurent pour parrain & marraine le Prince Charles de Lichtenstein & la Princesse son épouse, & le troisieme, le Comte Etienne de Wallis.

La Cour s'attache à rendre les Corps religieux encore plus utiles à la société qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. En conséquence au lieu de s'occuper, presqu'exclusivement & durant un grand nombre d'années, de la théologie scholaistique, ils devront tourner leurs veilles vers d'autres sciences, & s'appliquer à la théologie dogmatique, à l'histoire ecclésiastique, au droit canon, à l'étude des antiquités, à la connoissance de la nature &c. Chaque particulier choisira le genre d'étude pour le quel il se sentira plus de goût. En outre il est décidé que tous les Aumôniers des armées impériales seront pris entre les Religieux, qui retourneront aussi-tôt dans leurs couvens, dès que la campagne sera finie.

Il paroît que les vents qui ont excité de si grandes tempêtes le 13 & 14 Novembre, ont eu lieu dans la plupart des contrées de l'Europe, puisqu'on reçoit de toutes parts des détails affligeans des dommages considérables, causés par cet ouragan. Deux personnes de cette capitale, travaillant à la terre, ont été surprises par cette tempête, &

ont été emportées, l'une & l'autre à une très-grande distance, & précipitées dans un creux profond où elles ont été trouvées mortes. Plusieurs maisons des fauxbourgs ont été découvertes; & on apprend de différens endroits de la campagne, qu'on y a souffert des pertes considérables.

Il y a quelque tems qu'on a découvert à Esseck en Esclavonie, des vestiges d'une ancienne ville romaine, connue sous le nom de Murcia. L'idée de la découverte d'une ancienne ville romaine a frappé quelques savans. Mr. Busching, entre autres, s'est adressé à quelques hommes éclairés de l'endroit pour tâcher de découvrir la vérité du fait. Ses recherches n'ont pas été infructueuses. Voici ce qu'on lui a répondu, en date du 15 Octobre dernier, au sujet de cette découverte " Au premier bruit d'une découverte (a), tout est obscurité, tout est nuages à travers lesquels chacun voit ce qu'il croit voir; il en est de même de celle qui concerne la ville dont il est question. On a reçu ordre de creuser un fossé autour de l'endroit qu'on nomme ici cour militaire; on n'y a rien trouvé. Mais en

---

(a) Je ne fais qui peut avoir écrit de la sorte à Mr. Busching. Comment peut-on appeler *premier bruit d'une découverte*, la connoissance qu'on a des ruines de cette ville? En 1768 étant à Esseck, j'ai vu entre les fortifications diverses marques, qu'on me disoit être les restes de la ville de Murcia. Le fameux Ariën Valens de Murce, étoit Evêque de cette ville.

„ fouillant entre la fortereffe & le quartier  
 „ de Baros, où l'on fait un nouveau che-  
 „ min, on a été plus heureux. Tout ce  
 „ qu'on a déterré auroit été cependant per-  
 „ du pour les amateurs de l'antiquité, fi  
 „ l'on avoit employé à ces travaux tout au-  
 „ tre Ingénieur que Mr. le Major de Schultz,  
 „ qui eft favant lui-même, & qui recher-  
 „ che beaucoup tous les veftiges qui peu-  
 „ vent conduire à quelque connoiffance de  
 „ l'antiquité. Jufqu'ici il n'a encore trouvé  
 „ que deux pierres chargées d'infcriptions  
 „ latines, qui puiſſent favoriſer l'opinion  
 „ de ceux qui croient que l'ancienne ville  
 „ de Murcia auroit pu être fituée près de  
 „ l'endroit où eft actuellement celle d'Efſeck;  
 „ mais ces infcriptions qui font, fans con-  
 „ tredit, romaines, ont beaucoup ſouffert  
 „ des injures du tems; elles font à peine li-  
 „ ſibles. Les monnoies, médailles & autres  
 „ chofes ſemblables qu'on a déterrées à cet-  
 „ te occaſion, ſemblent ne laiffer aucun  
 „ doute qu'on ne ſoit précifément dans  
 „ l'endroit où il a exiſté une ancienne ville  
 „ romaine. Bien d'autres veftiges viennent  
 „ à l'appui de cette opinion. On a décou-  
 „ vert à environ 250 toiſes de la riviere  
 „ de Drau, éloignée d'autant de la forte-  
 „ reſſe, des tombeaux qui ne peuvent  
 „ avoir ſervi qu'à des Romains. L'Ex-Jé-  
 „ ſuite Jacques Bejuſporvicz, ſous la direc-  
 „ tion du quel on a conſtruit ici, l'hospice  
 „ des Peres de la feue Compagnie, a déjà

„ donné une notice qui pourra fournir quelques lumières sur cette découverte „

HAMBOURG ( *le 30 Novembre.* ) Le Baron Binder de Kriegelstein , Ministre impérial & roial auprès du Cercle de la Basse-Saxe , a fait publier ici en faveur de l'illustre maison des Comtes de Visconti , qu'un étranger arrivé dernièrement dans cette ville , où il a donné lieu à beaucoup de plaintes par sa mauvaise conduite , n'est que le fils d'un boucher , qui court le país , & fait des dupes sous plusieurs noms respectables. Il a eu le bonheur de s'échapper à tems.

Il y a quelque tems qu'il se passa une scène à - peu - près semblable dans une ville voisine ; le Professeur d'une Université s'étoit fait dans cette ville un grand nom par passe-tems ; on lui envoya une garde ; il protesta contre cette politesse , & trouva le moien de s'esquiver. Le bruit de cette aventure l'avoit précédé dans son Université ; il trouva à son arrivée que tous les chiens de ses écoliers portoient le nom qui avoit failli à lui faire des affaires si férieuses ; on ne suivit plus ses cours , & il a été obligé d'aller chercher fortune ailleurs.

HANNOVRE ( *le 2 Décembre.* ) Il paroît ici une ordonnance roiale & électorale , en date du 24 du mois dernier , que Mr. de Lenthe , Conseiller de la Régence roiale-britannique & électorale de Brunswick-Lunebourg , a eu ordre de faire passer aux différens Chefs de l'administration des

Etats héréditaires d'Allemagne, de même qu'à la Noblesse & aux Pasteurs. Cette ordonnance est relative à l'épizootie actuelle, qui détruit les bêtes à cornes dans plusieurs provinces, sur-tout dans la Basse-Saxe. Il y est ordonné à tous les chirurgiens de chaque district d'être toujours prêts à voler au secours de ceux qui pourront en avoir besoin; il est défendu à tout le monde de leur faire le moindre reproche pour avoir soigné des bêtes malades & en avoir touché de mortes. C'est un préjugé en Allemagne que c'est s'affimiler au bourreau que de toucher une bête morte, & par extension de cette fausse idée, une bête malade; ce qui flétrit assez un chirurgien pour qu'ensuite un bourgeois ignorant, ou un païsan grossier ne veuille plus se servir d'un tel chirurgien. Ceux qui en insulteroient un en ce cas, seront punis. Le chirurgien qui aura montré le plus de zèle, & eu le plus de succès, sera récompensé par l'Etat; & il est ordonné de rendre compte au gouvernement de tout ce qui aura été fait à cet égard.

WETZLAR (le 4 Décembre.) Le parti protestant qui n'étoit pas d'accord avec les Catholiques sur certains articles de préséance, a enfin consenti à concourir au succès de la Visitation après des clauses très-bien conditionnées & les réservations les plus solennelles; la tournure favorable que les affaires ont pris tout-à-coup doit être attribuée à la dextérité avec laquelle le Subdélégué de Maïence a su manier les esprits & se

prêter à leurs vœux sans compromettre en aucune façon les droits de son office directorial. Depuis ce moment les opérations avancent, à ce qu'on assure, avec un succès digne du zèle & de l'activité de ceux qui composent la troisième classe de la Visitation; on débite même que par cet examen plusieurs Procureurs pourront bien avoir le sort de certains Assesseurs flétris à si juste titre par la Visitation, il y a quelques années, à cause de leurs malversations odieuses.

Les avis les plus récents de Berlin portent que le Roi a été malade, qu'il est encore un peu foible, mais qu'on espère que son rétablissement sera prochain.

r. Sept.  
p. 368.

Par un *Conclusum* passé à la Diète de l'Empire, les Protestans se sont accordés pour célébrer désormais la Pâque avec les Catholiques. Cet accord est dû au Roi de Prusse qui s'est intéressé à cette affaire, qu'on agitoit ici depuis un an; ce Prince a fait comprendre aux Protestans combien il étoit ridicule de préférer un comput visiblement erroné à l'excellente rédaction du Calendrier romain, précisément par haine pour l'Eglise catholique.

Dernier  
Journ. p.  
207.

Il se confirme que le congrès, ouvert en Moldavie entre les Commissaires de l'Autriche & ceux de la Porte, a été dissous le 15 du mois dernier, parce que les premiers prétendoient plus que ceux-ci ne pouvoient leur en accorder, & demandoient entre-autres qu'on leur cédât Choczim. Sur-quoi

il fut expédié aussi-tôt des couriers à Vienne & à Constantinople. Le Comte de Barco, Lieutenant-général autrichien, l'un des Commisaires de ce congrès, est resté en Moldavie sur les biens du Baron de Gartenberg. On apprendra peut-être bientôt à cette occasion des nouvelles intéressantes.

Le Prêtre Gassner paroît avoir épuisé toutes les spéculations des observateurs de ses œuvres. Nous avons déjà remarqué que personne de ceux qui l'ont vû, ne doutoit de la vérité des faits, mais que les explications étoient différentes. On a prétendu expliquer le tout par la sympathie. Un des grands adversaires de ce Prêtre \* assure aujourd'hui que le magnétisme est le seul principe de ses opérations; voici la preuve qu'il en donne. " On mande de Munich qu'il y est arrivé, il y a quelque-tems, un Médecin originaire de Suabe, qui guérit de l'épilepsie par la vertu de l'aiman, qu'il applique avec succès à quelques autres maladies, sans faire à personne mystere de ses procédés. C'est le Docteur Mesmer. Le 25 du mois dernier, on assambla plusieurs personnes attaquées du mal caduc, dans une grande salle, où s'étoient rendus les Médecins & les Chirurgiens les plus célèbres de la ville. En leur présence, Mr. Mesmer en toucha quelques-uns de sa main imprégnée de la vertu magnétique. Au bout de cinq à six minutes, l'accès les prit au plus haut degré avec de très-fortes convulsions. Ils revinrent à

15 Juillet,  
p. 134.

Ibid. p. 135.

\* Le Gaz.  
de Deux-  
Ponts.

„ eux ; le Médecin afsûra que l'accès les  
 „ reprendroit encore , ce qui eut lieu peu  
 „ de minutes après ; mais le mal n'est plus  
 „ revenu depuis. Son Alt. Sér. Elect. voulut  
 „ voir cette opération , & elle a réuffi à mer-  
 „ veille. Il guérit d'une maniere auffi fim-  
 „ ple , toutes fortes de maladies de nerfs.  
 „ S'il avoit caché que c'est à la force de  
 „ l'aiman qu'il doit fes succès , on auroit  
 „ crié au miracle , au prestige , comme on  
 „ l'a fait trop souvent , & très-récemment  
 „ encore dans les guérisons de Gaffner „  
 Nous avons des lettres de Munich qui ne  
 difent pas un mot de Mr. Mesmer. De forte  
 que nous ne croions pas cette nouvelle ,  
 mais nous la rapportons comme pouvant méri-  
 ter les réflexions des phyficiens. Nous ne pou-  
 vons pas croire non plus que Gaffner a été  
 obligé de quitter Ratisbonne le 27 Novem-  
 bre , puisque des lettres écrites de cette ville  
 le 10 Décembre , n'en font aucune mention.  
 Il est encore plus difficile de croire que l'E-  
 vêque-Prince l'a *févèrement admonété* , puis-  
 que c'est par son ordre & sous l'approba-  
 tion la plus folemnelle que le dit Prêtre a  
 jusqu'ici invoqué le nom de Dieu fur les  
 malades. D'ailleurs le secret magnétique que  
 M. F\*\*\*\*. lui suppose , mérite d'être recher-  
 ché & acheté ; il ne faut donc pas chasser  
 le possesseur de ce trésor , mais le captiver  
 & l'engager à enseigner la méthode de s'en  
 servir. L'épilepsie & la maladie des nerfs  
 font aujourd'hui des maux très-communs ,  
 il n'en faut pas négliger les remedes que la

médecine a jufqu'ici ignorés. Du reſte, ſi l'exil de Gaſſner ſe trouve être réel, nous ne manquerons pas de nous retracter, ſelon notre coûtume, & d'en informer le public; nous pouvons être trompés, mais nous ne voulons tromper perſonne.

## I T A L I E.

FLORENCE ( *le premier Décembre.* ) Le 27 du mois dernier, il arriva un courier extraordinaire de Naples avec une lettre de cette Cour, dans la quelle le Roi des Deux-Sicules notifioit à Mgr. le Grand-Duc & à Madame la Grande-Duchefſe de Toſcane, que ſon auguſte Epouſe étoit heureuſement accouchée, le 23, d'une Princeſſe qui a reçu ſur les Fonts de baptême les noms de Marie-Anne-Joſephine-Jeannette-Antoinette-Therèſe-Amélie-Gaëtane-Clémentine. ----- Avant'hier matin, Mr. le Chanoine Scipion de Ricci a fait célébrer à ſes frais, dans l'églife abbatiale de St. Etienne, un ſervice ſolemnel pour le repos de l'ame de l'Abbé Laurent Ricci, ſon parent, & ci-devant Général de la Compagnie de Jeſus. --- L'Archiduc-Maximilien eſt arrivé le 18 Novembre à Milan revenant de Turin, où Son Alt. R. a paſſé une quinzaine de jours. On l'attend à Vienne inceſſamment de retour de ſon voiage d'Italie. Le Duc de Gloceſter & les Princeſſes, ſon épouſe & ſa fille, ſe ſont mis le 25 en route, pour ſe rendre de Padoue, par Ferrare, Bologne & Lorette, à

Rome. --- On a parlé beaucoup d'un paquet destiné à empoisonner le Comte Marco de Mauro, un des Ministres du Roi de Naples, mais on regarde ici cette histoire comme une fable.

MALTHE ( *le 16 Novembre.* ) Don Ximenes de Texeda, Grand-Maître de l'Ordre, est mort, le 9 Novembre. En mourant, il a témoigné beaucoup de regret de certaines violences, s'excusant d'y avoir été induit par deux grands-Croix de l'Ordre qu'il a nommés. Le Commandeur Prince de Rohan a été élu Grand-Maître à sa place. Ce Seigneur a aussi-tôt diminué de la moitié le prix du grain, changé le Ministère, remis en liberté ceux qui étoient dans les prisons, revoqué plusieurs Edits de son prédécesseur contre les Ecclésiastiques, accordé diverses graces & pensions aux familles qui avoient eu le chagrin de voir exécuter leurs parens, fait retirer les têtes des suppliciés & attachées à des pieux au-dessus des tours, fait tenir une lettre particuliere à Mgr. Pellerano, Evêque de cette Isle, qui s'est retiré à Rome.

Journal  
du 15 No-  
vembre, p.  
965.

ROME ( *le 5 Décembre.* ) L'Abbé Ricci, dernier Général du ci-devant Ordre des Jésuites, a succombé le 24 Novembre au soir à la fièvre & à l'oppression de poitrine, qui le prirent le 17. Avant de mourir, il a protesté de son innocence en présence de tous ceux qui l'environtoient. Le 26 il y a eu un concours extraordinaire de personnes de tout état pour voir le corps exposé

dans l'église de St. Jean des Florentins. Le soir du même jour on le transporta en carrosse à l'église de *Jesu*, escorté de quelques Officiers du château Saint-Ange & suivi de plusieurs carrosses, dans l'un des quels étoient le Curé, le Vicaire & le Notaire, qui arrivés à l'église de *Jesu*, y consignerent le corps avec les formules ordinaires. Ensuite on le mit dans le cercueil & on le déposa dans la sépulture des Généraux de l'Ordre (a). -- Le Frere Orlandi est parti le 26 du château St. Ange & a été renvoyé à la maison dite *del Jesu*, sans qu'on ait exigé de lui aucun serment de *non revelando* : on l'a seulement averti d'être circonspect dans ses discours.

Le 26 Novembre on fit dans l'église patriarcale de St. Pierre au Vatican la cérémonie de la Béatification du révérend Pere Bonaventure de Potenza, Prêtre profès de l'Ordre des Peres mineurs-conventuels de St. François.

La fonction solennelle de la prise de possession du Souverain Pontife n'a pas eu lieu le 19 de Novembre, parce que S. S. informée que le bruit du canon du château

---

(a) Que penser d'un écrivain périodique, qui uniquement pour ne pas essuyer le prétendu déshonneur d'une rétractation, continue à dire que l'Ex-Général n'a point été enterré dans l'église de *Jesu* : contre le témoignage de tous les habitans de Rome & de tous les nouvellistes de l'Europe? Quelle foi veut-il qu'on ajoute aux nouvelles qu'il rapporte avec le plus d'assurance?

de St. Ange avanceroit la mort de l'Abbé Ricci, a voulu que cette cérémonie fût différée. Elle fut remise au 30, jour de St. André, & commença ce jour-là par une brillante cavalcade partie du Vatican à 19 heures & composée d'un grand nombre de personnes de la Maison du Pape, d'Officiers du St. Siège, des Barons de Rome & de l'Etat ecclésiastique, de onze Princes, outre les quatre qui y doivent être en qualité de Capitaines des Chevaux-légers, de treize Cardinaux & de tous les Ordres de la Prélature. Le Chef de la Ste. Eglise, suivant les formalités prescrites, monta sur un cheval caparaçonné pontificalement, & escorté à pied par le Sénat & le peuple romain, par le Magistrat des chemins & par les pages, partit au milieu des acclamations continuelles pour se rendre à l'église par les rues ordinaires, toutes magnifiquement parées, & sur-tout le Capitole, où le Sénateur Dom Abbondio Rezzonico lui prêta l'hommage au nom du peuple romain. Puis aiant reçu les clefs du Capitole que le Sénateur lui présenta sur un plat d'argent, S. S. continua sa route. La richesse des tapisseries du Capitole offroit un coup-d'œil des plus frappans. Au-dessus de la porte, environnée de plusieurs colonnes, on lisoit l'inscription suivante.

P I O VI. P. M.

*ad Lateranum more Majorum  
solemni pompâ procedenti*

S. P. Q. R.

*Principi optimo**Pro felicitate Imperii votum nuncupat.*

De-là S. S. poursuivant sa route par la place aux bœufs, où on avoit érigé par ordre du Roi de Naples un bel arc triomphal, ensuite par l'Amphitéâtre Flavier & par la grande rue qui y aboutit, elle arriva à l'église de St. Jean de Latran, Métropole de toutes les églises de la Catholicité (a), où le Sacré-Collége fit les cérémonies ordinaires, & où S. S. donna la Bénédiction solennelle à un nombre infini de personnes qui s'y étoient rendues. Elle se rendit de-là en grand cortége au palais du Quirinal où elle prit un peu de repos, & à une heure avancée de la nuit elle retourna sans suite à sa résidence au Vatican. Le soir de cette prise de possession & le lendemain il y eut de superbes illuminations aux hôtels des Cardinaux, des Ambassadeurs & autres Ministres étrangers & de la principale Noblesse. La joie du peuple a été universelle, & a éclatée en mille manières différentes. Les Juifs se font distingués par les ornemens & les emblèmes, qu'ils avoient fait préparer sur le chemin qui conduit au Vatican. Parmi ces derniers on voioit entre-autres un loup fuyant à l'apparition de la canicule, avec la dévise

---

(a) Voyez le Journal du 1. Oct. p. 529.

se : *Te oriente fugor ; & plus bas : Segregabuntur omnes operarii iniquitatis* (a).

Le corps de l'Ex-Jésuite Dom Joseph Gravina , Prince palermitain , a été exposé dans l'église du ci - devant Noviciat des Jésuites , dite de St. André , possédée maintenant par les Peres de la Mission. --- L'Ex - Jésuite Favre , célèbre par ses connoissances & sa détention au château St. Ange , est passé actuellement à Bagnarea en qualité de Professeur de théologie dans le Séminaire épiscopal.

### F R A N C E .

PARIS ( le 14 Décembre. ) Les ravages , que continue de faire la maladie épizootique dans une partie du Roïaume , a fait émaner  
une

---

(a) Un philosophe bel esprit à l'occasion de cette prise de possession a plaint d'une maniere touchante la ville de Rome , autrefois capitale du monde , d'être aujourd'hui soumise à un Prêtre ; il ne savoit pas que l'oracle de Ferney avoit prononcé d'une maniere toute contraire , dans un plaisant dialogue entre Marc-Aurele & le frere Fulgence , Recollet : “ Rome cette capitale du monde est donc bien malheureuse ? ” Non. Au contraire , la paix y regne , les Beaux-Arts y fleurissent. Nous n'avons plus de Scipions qui détruisent des Carthages , mais aussi nous n'avons plus de proscriptions. Nous avons changé la gloire contre le repos. . . . J'ai tâché dans ma vie d'être philosophe. Je trouve que le repos vaut bien la gloire. . . . Le Chef de la Religion donne des bénédictions dans le même endroit où l'on traînoit attachés à des chars des Rois malheureux &c. , .

une Ordonnance & un Arrêt du Conseil, l'une & l'autre en date du 1er. Novembre, qui viennent de paroître, & concernent l'exécution des mesures, ordonnées par S. M. contre les progrès de cette maladie, dans les provinces qui en sont affligées. La premiere de ces pieces porte ce qui suit.

„ Il est ordonné à tous sujets du Roi, de  
 „ quelque qualité & condition qu'ils soient, dans  
 „ l'étendue des provinces de Guyenne, Gascogne,  
 „ ne, Languedoc, & autres, ravagées par la  
 „ maladie epizootique, de se conformer aux Ar-  
 „ rêts du Conseil d'Etat du Roi, qui ont été  
 „ publiés sur cet objet, & d'obéir à tous ordres  
 „ & instructions, qui seront donnés par le Mâ-  
 „ réchal de Mouchy & le Comte de Périgord,  
 „ ou par ceux qu'ils en auront chargés en leur  
 „ absence, chacun dans l'étendue de leur com-  
 „ mandement. Il est ordonné à tous Maires,  
 „ Lieutenans de Maires, Jurats, Echevins &  
 „ autres Officiers municipaux, de se conformer  
 „ aux ordres, qui leur seront donnés par les dits  
 „ Commandans, ou par les Intendans & Com-  
 „ missaires départis, sans reconnoître en cette  
 „ partie aucuns autres ordres.

„ Les troupes du Roi feront dans les métai-  
 „ ries, étables, écuries, granges & autres lieux,  
 „ où les bestiaux pourroient être renfermés,  
 „ toutes visites & perquisitions qui seront ju-  
 „ gées nécessaires, ainsi qu'il leur sera ordonné  
 „ par les Commandans en chef, ou Officiers  
 „ qu'ils en auront chargés. Il est fait défense  
 „ à toutes personnes, de quelque qualité & con-  
 „ dition qu'elles soient, de leur faire refus ou  
 „ de les troubler, à peine de cinq cents livres  
 „ d'amende.

„ Il est expressément ordonné à tous Officiers,  
 „ soldats, cavaliers ou dragons, de rendre  
 „ compte des contraventions & d'emprisonner  
 „ ceux qui feront résistance; pour, les dits con-  
 „ trevenans, être jugés par l'Intendant sur les  
 „ cas dont ils seront coupables.

„ Il est ordonné aux troupes d'employer la  
„ force en cas de résistance ; & ceux qui au-  
„ roient fait résistance , seront jugés selon la ri-  
„ gueur des Ordonnances , par l'Intendant &  
„ Commissaire départi , conformément à l'Arrêt  
„ du Conseil d'Etat du Roi de ce jour.

„ Il est expressément défendu à tous les sujets  
„ du Roi , de conduire aucuns bestiaux d'un lieu  
„ à un autre , ou de transporter aucuns cuirs  
„ peaux ou autres choses capables de porter la  
„ contagion ; à moins qu'ils ne soient porteurs  
„ de permissions par écrit , de l'Officier qui  
„ commandera dans le lieu le plus proche de  
„ celui dont ils feront partis , & visées par les  
„ Officiers dans les districts des quels ils passe-  
„ ront , sous peine de confiscation & de cinq  
„ cents livres d'amende : & , en cas de contra-  
„ vention , il est ordonné à tous Officiers , sol-  
„ dats , cavaliers ou dragons , ainsi qu'à tous  
„ Officiers ou cavaliers de la Maréchaussée &  
„ autres , qui les rencontreront , de les arrêter ,  
„ & de les conduire devant le Subdélégué le  
„ plus proche du lieu où ils auront été arrêtés ,  
„ pour y être fait droit.

„ Dans le cas où les Commandans en chef ,  
„ ou les Officiers chargés de leurs ordres ,  
„ jugeroient à propos de faire conduire les bes-  
„ tiaux sains & malades d'un lieu à un autre ,  
„ conformément aux instructions données par le  
„ Roi , ou à ce qu'ils jugeroient nécessaires  
„ dans la circonstance , les dits ordres seront  
„ exécutés , à peine de confiscation des bes-  
„ tiaux & de cinq cents livres d'amende en cas  
„ de refus , & d'être les refusans poursuivis ex-  
„ traordinairement devant l'Intendant & Com-  
„ missaire départi , en cas de résistance & de  
„ rébellion.

„ Les dits Commandans en chef pourront  
„ seuls , ainsi qu'il est d'usage , faire assembler  
„ les Communautés & leur faire prendre les ar-  
„ mes en cas de besoin , pour aider au service  
„ des troupes , & leur prêter main - forte pour  
„ l'exécution des ordres du Roi.

„ La présente Ordonnance sera imprimée , pu-  
„ bliée

„ bliée & affichée par tout où besoin fera, dans  
 „ toute l'étendue des provinces où la maladie  
 „ s'est manifestée, à ce que personne n'en ig-  
 „ nore „.

Fait à Fontainebleau, le premier jour de No-  
 vembre 1775. (Signé) LOUIS.

(Et plus bas) DE LAMOIGNON.

L'Arrêt du même jour, en prescrivant  
 aussi des précautions pour arrêter l'épizootie,  
 a principalement pour objet de prévenir le  
 concours de plusieurs autorités dans l'exé-  
 cution de ces mesures, concours qui pour-  
 roit porter du trouble & de la confusion  
 dans le service, & servir de prétexte à ceux  
 qui voudroient se soustraire aux ordres du  
 Roi. Vû donc que *les circonstances présen-  
 tes sont hors de l'ordre commun*, Sa Majesté,  
 “ sans s'arrêter aux dispositions d'un Arrêt  
 „ du Parlement de Toulouse, du 27 Sep-  
 „ tembre dernier, ni à tous autres pareils  
 „ qui auroient été rendus ou pourroient  
 „ l'être à l'avenir, ordonne que les Com-  
 „ mandans en chef & les Intendans ou  
 „ Commissaires départis dans les provinces,  
 „ ou ceux qui en seront chargés par eux,  
 „ donnent seuls les ordres relatifs à l'épi-  
 „ zootie; autorisant aussi les dits Intendans  
 „ à prononcer en dernier ressort les amen-  
 „ des, qui seront encourues, même à pro-  
 „ céder extraordinairement en cas de ré-  
 „ bellion, pourvû qu'ils prennent des Gra-  
 „ dués, & se conforment aux regles du  
 „ Royaume sur la matiere criminelle; S. M.  
 „ interdisant la connoissance des dits cas à  
 „ toutes ses Cours & autres Juges, &c. „

Outre ces deux loix, il vient de sortir de l'imprimerie royale une piece très-intéressante dans un tems, où tant de contrées différentes de l'Europe sont défolées par ce terrible fléau : elle remplit 28 pages in-4°. & a pour titre : *Second mémoire instructif sur l'exécution du plan adopté par le Roi, pour parvenir à détruire entièrement la maladie, qui s'est répandue sur les bestiaux dans les provinces méridionales de la France : publié en Novembre 1775. Le premier mémoire instructif* a paru en Janvier de cette même année. Celui-ci commence par un préambule, dans le quel l'on rend compte de l'inutilité de tous les remedes employés jusqu'à présent. Ceux, y est-il dit, qui étoient les mieux indiqués & administrés le plus sagement, n'ont guéri qu'un très-petit nombre de bestiaux ; & vâ leur insuffisance, ainsi que le danger extrême de la communication, S. M. a pensé, qu'il seroit contraire au bien de ses peuples de s'obstiner à combattre l'épizootie par le secours de l'art, & qu'il ne restoit plus d'autre ressource que de chercher d'en arrêter les progrès par une administration active & ferme. Ensuite l'on expose pourquoi le succès de ce plan, adopté par S. M. dans l'instruction du mois de Janvier, n'a pas été général, ainsi que les causes qui ont servi à propager la maladie dans quelques provinces. Enfin l'on passe au détail de trois chefs de la présente instruction : Ils concernent I. *les précautions à prendre pour empêcher la maladie de s'étendre*

tendre dans l'intérieur du Roïaume, & pour la repousser à cet effet derriere la Garonne, sur la rive gauche de cette riviere; II. les mesures nécessaires pour garantir les parties saines, qui se trouvent au-delà de la Garonne, tant du côté des landes & de la mer, que du côté des vallées, qui sont au pied des Pyrénées; III. ce qu'il convient de faire pendant l'hiver dans l'intérieur du país infecté, pour y diminuer, autant qu'il sera possible, les ravages de la contagion, & veiller à ce que du moins l'on ne néglige pas les précautions compatibles avec la circonstance.

Il a été présenté au Clergé un mémoire de la part des Maisons religieuses qui sollicitent le rétablissement de l'âge de 16 ans pour l'émission des vœux monastiques. Après un mûr examen, on a mis aux voix la question, s'il étoit plus avantageux de la remettre à cet âge de 16 ans, comme cela étoit avant l'Édit de 1768 (a), ou de la laisser fixée à 21 ans, conformément à la disposition de la loi, qui ne devoit avoir

---

(a) L'Édit dont il est parlé ici, fut enregistré au Parlement, le 26 Mars 1768; le premier article est ainsi conçu: "Aucun de nos su-  
 jets ne pourra, à compter du 1er. Avril 1769,  
 s'engager par la profession monastique, ou  
 régulière, s'il n'a atteint, à l'égard des hom-  
 mes, l'âge de 21 ans accomplis, & à l'égard  
 des filles, celui de 18 ans pareillement ac-  
 complis, nous réservant, après le terme de  
 dix années, d'expliquer de nouveau nos in-  
 tentions."

force que pendant dix ans, après les quels le Gouvernement se propoisoit de prendre des résolutions ultérieures, pour la proroger ou pour l'abroger. Il y a eu 33 voix en faveur de la demande des Religieux, & 31 seulement contre elle; on assure qu'en conséquence l'assemblée a arrêté de faire des représentations au Roi sur ce sujet --- Le Clergé croit toujours que les mariages des Protestans ne peuvent être tolérés en France. Les philosophes du siècle ne peuvent comprendre que les opinions soient là-dessus divisées, puisque ces droits de citoyens ont été accordés à des Juifs; ils ne réfléchissent pas que si les Juifs avoient inondé la France de sang durant 150 ans, on ne songeroit guere à leur accorder des privilèges qui les conduiroient insensiblement à pouvoir faire le mal qu'ils auroient fait autrefois. Le mémoire qui a paru pour les Protestans & dont nous avons déjà parlé, présente des contradictions ridicules; p. ex. les Protestans avouent formellement qu'ils sont dans l'erreur, que l'Eglise catholique professe la vraie foi; & en même tems ils demandent de pouvoir rester dans leur créance & de s'y marier légitimement. Cet endroit est vraiment remarquable; nous le transcrivons.

*“ Je ne crains pas d'être désavoué de mes confreres, en vous assurant que si tous les Eclésiastiques du Roïaume pensoient comme vous, les trois quarts du chemin pour la réunion seroient bientôt faits. Comme votre franchise vous rend digne de notre confiance,*

Journ. du  
1. Déc. p.  
851.

je vais vous parler à cœur ouvert sur notre situation. Nous sommes aujourd'hui bien éloignés du chemin que nous ont ouvert nos ancêtres au commencement du seizième siècle. Luther & Calvin n'ont parmi nous que peu de sectateurs. Notre parti actuellement haché en mille pelotons différens, n'est nulle part reconnoissable ; nous avons nos enfans mêmes pour adversaires. Quakers, Puritains, Anabaptistes, Arminiens, Gomaristes, Unitaires, Rationaux, Supralapsaires, Non-Conformistes ; en un mot, une foule de sectes sorties de notre sein a jetté parmi nous une telle confusion, que la multitude même des chefs nous rend acéphales. Nous ne savons plus à qui nous appartenons ni sous quelle bannière nous marchons. Aujourd'hui théistes, demain Chrétiens, nous en sommes tantôt pour la religion naturelle, & tantôt pour la révélée. A l'esprit de parti qui nous animoit autrefois a succédé une telle indifférence pour tous les partis, que je croirois volontiers le pyrrhonisme le système dominant ; nos Ministres, eux-mêmes ébranlés dans leur croïance, nous parlent beaucoup moins des dogmes que de la morale (a). Nous ne dissimulerons pas que dans le

---

(a) On ne sauroit trop répéter le naïf aveu d'un sectateur de Calvin ( J. J. Rousseau). " Les  
 „ Ministres ne savent plus ce qu'ils croient, ni  
 „ ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. . . .  
 „ On leur demande si Jesus-Christ est Dieu ; ils  
 „ n'osent répondre. . . . On leur demande quels  
 „ mysteres ils admettent ; ils n'osent répondre.

parallele que nous faisons quelquefois de votre Eglise avec la nôtre, malgré les abus introduits parmi vous, les grands traits sont à votre avantage. Vous étiez certainement avant nous, puisque vous remontez jusqu'au siècle des Apôtres ; & nous, nous n'avons pas encore trois siècles d'existence, puisqu'en 1518 vos ancêtres & les nôtres communioient à la même Messe, célébroient la Pâque ensemble, & vivoient dans une parfaite unanimité de sentimens. De plus, la chaîne de la tradition, dont Pierre & Paul ont attaché le premier anneau au siège de Rome, s'est tellement perpétuée parmi vous, que si les Irénées, les Grégoires, les Cyrilles, les Athanases, les Augustins, les Chrysostômes revenoient aujourd'hui sur la terre, ils ne reconnoitroient que dans l'Eglise romaine la société dont ils étoient les membres. „. Cela est admirable. On croiroit qu'une conversion prompte & sincere, dût être la conséquence d'un pareil aveu ; point du tout ; c'est qu'il faut se marier sans se convertir. --- Comme un écrivain périodique a beaucoup loué la modération de ce mémoire, nous en citerons encore ce passage adressé à l'Evêque interlocuteur qui s'étoit hasardé

---

... Leur intérêt temporel est la seule chose „ qui décide de leur foi. . . . On ne fait ce „ qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas. On „ ne fait pas même ce qu'ils font semblant de „ croire. Leur seule maniere d'établir leur foi „ c'est d'attaquer celle des autres „. *Opz. lett. de la Mont.*

à dire un petit mot en faveur des Jésuites :  
*Quel scandale ! quelle horreur ! Des sédi-  
 tieux , des persécuteurs , des régicides , des  
 empoisonneurs !* Dieu nous garde de pro-  
 fesser jamais une pareille modération.

On ne fait pas encore quel parti le gou-  
 vernement prendra dans cette affaire. Mais  
 il est certain que sur la demande faite au  
 Conseil du Roi par Mr. Turgot , il a été  
 accordé une permission dérogeante à l'Edit de  
 la révocation de celui de Nantes , à Mr. le  
 Baron d'Espagnac , fils du Gouverneur des  
 Invalides , pour épouser Mlle. His , de la re-  
 ligion protestante , fille unique d'un négoc-  
 ciant de Hambourg , appelé à cause de sa  
 richesse le *Montmartel* du nord.

On apprend de l'Isle de Ré , qu'un vais-  
 seau anglois qui avoit à bord une partie du  
 régiment de Reden , aiant fait eau près de  
 cette isle , six Officiers , savoir le Lieute-  
 nant-Colonel de Walthausen , avec cinq fu-  
 balternes , ont eu le malheur de se noier ,  
 avec le capitaine & le pilote du vaisseau ,  
 en voulant se sauver dans la chaloupe ; mais  
 que le reste des troupes a été sauvé & dé-  
 barqué à la Rochelle. L'horrible tempête  
 qui a dévasté des provinces entières , cou-  
 vert les côtes de débris , poursuivi les  
 vaisseaux jusques dans les ports , a présenté  
 une excellente occasion à l'épreuve de la  
 prétendue efficace de l'huile sur les flots.  
 Comme on n'apprend pas que ce remede ait  
 eu quelque part du succès , il faut croire que  
 sa prétendue vertu s'est démentie à l'expé-  
 rience

rience, ou qu'on n'y croit pas sérieusement, puisque personne n'a songé à l'employer dans un besoin si pressant (a).

On dit que Mr. de V. aiant depuis long-tems souhaité le titre de Marquis, & aiant employé pour l'obtenir le crédit de Mr. Turgot, le Roi vient d'ériger en Marquisat la terre de Ferney. On ajoute qu'en reconnaissance de ce bienfait, le Poëte-philosophe, qui n'ignore pas combien le Roi prend à cœur les intérêts de la Religion & des mœurs, a promis de ne plus rien écrire qui puisse blesser ces respectables objets. Quelques-uns prétendent que c'est même-là une condition secrète du diplôme qu'on lui a expédié, & leur assertion acquiert un grand degré de probabilité par les motifs que Sa Majesté a exposé dans les patentes de noblesse accordées, il y a quelque mois, à Mr. Gresset (b). Il y a même apparence que cette dignité de Mr. de V. mérite confirmation (c).

(a) Voyez le Journal du 15 Juin, p. 872, & du 15 Oct. p. 570.

(b) Voyez le Journal du 15 Mars 1775, p. 453.  
 „ Parmi ceux de nos sujets, dit le Roi dans ses  
 „ lettres-patentes, qui se sont livrés à l'étude  
 „ des belles-lettres, notre cher & bien-aimé Jean-  
 „ Baptiste-Louis Gresset s'y est distingué par des  
 „ ouvrages qui lui ont acquis une célébrité d'au-  
 „ tant mieux méritée, que la Religion & la dé-  
 „ cence, toujours respectées dans ses écrits, n'y  
 „ ont jamais reçu la moindre atteinte „.

(c) Il y a plus de 15 jours, que le bruit de cette Marquisation s'est répandu, mais n'ayant été soutenu par aucune preuve, on commence à

L'Abbé de Voisenon , un des quarante de l'Académie françoise vient de mourir. C'étoit un bel esprit & un petit croupier de l'encyclopédie , très-humble ferviteur de Mr. de Voltaire. Que dira ce dernier quand il apprendra que son cher doudou mourant a imploré avec beaucoup de ferveur la miséricorde divine , dont il avoit si grand besoin ?

On écrit de Lorraine que les nouveaux procédés que le sieur Maupin vient de rendre publics par un ouvrage qui a pour titre : *L'Art de faire le vin* , ont parfaitement réussi dans quelques vignobles de cette province , & qu'ils ont donné des vins infiniment supérieurs à tous ceux de ces mêmes cantons , faits suivant l'usage du pais. On mande aussi de Champagne que la méthode particuliere du sieur Maupin pour les vins fins rouges , dans les années de médiocrité , a été approuvée sur les premiers crus de la riviere de Marne avec un égal succès.

V. le Journ. du 1. Décembre , p. 806.

VERSAILLES ( le 15 Décembre. ) Le 7 le Clergé se rendit ici pour informer le Roi que l'assemblée étoit finie , & pour lui recommander les intérêts de la Religion. L'Archevêque de Bourges porta la parole. L'Archevêque de Paris parla en faveur des

douter qu'elle existe , sur-tout au moment où le Conseil du Roi & le Parlement viennent de flétrir la *Diatribé* de ce candidat au Marquisat. Cette nouvelle n'a paru que dans une gazette étrangere , dont l'auteur hasarde toutes sortes de nouvelles & ne se retracte jamais.

r. Oct. p. 536. --- 15. Oct. p. 611.

Religieux, & Sa Maj. répondit qu'elle feroit attention à ses raisons. Le 10 les Agens-généraux du Clergé ont eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille roïale un ouvrage approuvé dans l'assemblée, aiant pour titre : *Avertissement aux Fideles de ce Roïaume sur les avantages de la Religion. & le danger de l'incrédulité.*

Messieurs de Belleisle, de Choiseul, de Monteynard, du Muy ont tous eu durant leur ministere le projet de supprimer totalement, ou au moins de réformer en très-grande partie les troupes qui composent la Maison du Roi ; mais ce projet a toujours été traversé par des personnes puissantes intéressées à en empêcher l'exécution. On est sûr aujourd'hui que Mr. le Comte de St. Germain veut absolument consommer cette suppression de la maniere la plus complete, & qu'il s'est fait remettre tous les mémoires déjà travaillés sur cette matiere. Tous les régimens de France viendront à tour de rôle monter la garde à Versailles auprès de la Personne de Sa Maj. Par ce moïen elle connoitra successivement tous les Militaires de son Roïaume ; elle en fera connue, d'où il résultera un zele plus grand de la part des uns, & une bienfaisance plus éclairée de la part du Souverain ; on souhaite généralement que cet arrangement ait lieu.

Mgr. le Comte de la Marche, qui est convenu de se séparer de Madame la Comtesse de la Marche, dont il n'a point d'enfans, s'engage à donner à cette Princesse

avec une partie de mobilier, cinquante mille écus par an : elle aura en outre sur le trésor royal la pension de Princesse du Sang qui est de 50 mille francs

Un particulier prétend avoir trouvé le secret de conserver les viandes pendant des années entières dans leur fraîcheur naturelle, sans perte & sans altération de leur goût ni de leur suc. Elles peuvent être transportées sans corruption dans l'un & l'autre hémisphere. L'inventeur offre, en cas qu'on veuille acquérir la possession de son secret, de le soumettre à toutes les épreuves qu'on jugera nécessaires. Il dit que ce secret a été connu des anciens ; nous ignorons d'où il a tiré cette assertion érudite.

METZ (le 10 Décembre) le 4 de ce mois Mr. de Chifflet nommé par le Roi Premier Président du Parlement de Metz a fait son entrée dans cette ville au bruit de douze pieces de canon. Toute la garnison avoit pris les armes selon l'usage : l'Infanterie bordoit les rues de son passage depuis la porte de France jusqu'à l'hôtel de Mr. le Princier de la Cathédrale où ce Magistrat est allé descendre : la Cavalerie étoit allé à sa rencontre hors les portes de la ville. Mr. Pierre de Jouy, Doyen des Présidens & Mrs. les Conseillers du Parlement étoient allé le recevoir & le complimenter à une lieue de la ville & formoient à ce Magistrat une suite pompeuse de vingt ou trente carrosses. Celui de Mr. le Premier-Président étoit entouré d'une compagnie de bourgeois en habits de chasseurs fort lestes & fort propres. A son arrivée ce Magistrat reçut les complimens de tous les Corps. Beaucoup de religion, une probité rare, une sage fermeté, un esprit droit & judicieux, une modestie mêlée de candeur & d'amenité, sont les

qualités sous les quelles Mr. de Chifflet est annoncé à Metz & qui lui ont concilié dès son arrivée la vénération de tous les gens de bien.

La joie qu'a causé le retour du Parlement de Metz s'est répandue des villes dans les campagnes lointaines. Les habitans du village de Lorry devant le Pont, situé à deux lieues de Pont-a-Mousson, ont reçu Mr. le Président de Chazelles leur Seigneur à son retour de Metz après la réinstallation du Parlement avec toutes les acclamations & l'allégresse que la reconnoissance & le patriotisme peuvent inspirer à des villageois. Tous en habit de dimanche avoient pris les armes & avoient formé plusieurs compagnies diversement décorées. Précédés d'une nombreuse musique champêtre, ils allerent à sa rencontre jusqu'à l'extrémité de leur terroir & le ramenerent en triomphe en faisant retentir l'air de leurs cris de joie, de leurs instrumens, de leur mousqueterie, de leurs boëtes, de leurs cloches. Arrivé à son château, il fut complimenté par le Maire du lieu en ces termes : " Monsieur, le Roi en vous rendant justice fait le bonheur de la province & comble nos vœux. Il veut que vos lumieres & vos vertus concourent au bonheur de ses sujets. Ami de l'humanité, protecteur de l'innocence, soutien des pauvres, vous ferez notre ressource. Nos maux sont à leur terme : nos concitoyens, nos amis & nos peres redeviennent nos Juges. La joie est à son comble dans toute la province & nous ne formons en ce moment qu'un vœu unique : Qu'il plaise à l'Arbitre souverain de la vie des Rois d'accorder un long regne au Monarque qui fait son bonheur du nôtre ". Ce digne Magistrat a été d'autant plus touché de ces demonstrations non equivoques de la part d'une Communauté qu'il affectionne comme sa famille, que lui même éprouvoit tout ce qu'un cœur patriote peu sentir en voyant sa patrie devenue l'objet des bontés de son Roi & recevant de sa main les Magistrats illustres dont la dispersion l'avoit plongée dans la douleur, Il répondit à ces villageois par des actes de

bienfaisance & de générosité. Deux filles du lieu bien sages & bien honnêtes pensoient à se marier ; il les dota chacune de cinquante écus , leur donna les habits de noces & se chargea du festin : & pour rendre la joie plus universelle & plus complete , tout le village y fut invité. Plus de 450 personnes , hommes , femmes & enfans entouroient les tables que l'on avoit dressées sur la longue & magnifique terrasse du château. La table des nouveaux époux séparée des autres occupoit le milieu : elle étoit couverte d'un dôme de verdure très-élevé & entrelacé de guirlandes de fleurs. Deux gros tonneaux de vin élevés symétriquement vis-à-vis les tables & couverts de feuillages & de fleurs étoient gardés par deux sylènes factionnaires à face bacchique qui mettoient l'ordre dans la distribution du vin. Tous les convives étant rassemblés , on vit paroître une compagnie de bourgeois en bonnets de grenadiers qui précédés d'instrumens de musique s'avançoient en cadence , portant les plats du service & allant les répartir sur les tables. Celle des nouveaux époux étoit , comme on l'imagine sans doute , plus délicatement servie que les autres. Quand tous les habitans du lieu furent placés , comme il restoit des vuides , on fit entrer tous les pauvres des villages voisins que la renommée & l'espoir de profiter de la fête avoit attirés à Lorry : tous furent amplement regalés. Rien ne ressemble mieux au repas de l'Evangile. C'étoit un spectacle véritablement attendrissant pour l'humanité de voir ces pauvres & ces infortunés de tous les jours éprouver au moins un jour de bonheur , benir le Prince restaurateur de la justice , éclater en transports de joie , de tendresse & de reconnoissance pour le Président bienfaiteur. Un tambour placé à la vûe de tout le monde avertissoit pour boire à la santé du Roi , des protecteurs de la province & du Seigneur bienfaisant. La fête se passa dans le plus bel ordre & l'abondance du vin ne procura qu'une abondance de joie. Les danses suivirent le repas : & le soir il y eut une illumination que le mauvais tems desfigura beaucoup. La grande

façade du château, les terrasses, les groupes, les cascades étoient tout brillans de lumière ; au milieu du grand canal s'élevoit une pyramide de lampions surmontée d'une couronne ; l'extrémité du jardin étoit éclairée en fer à cheval & terminée par une pyramide de feu très-élevée autour de laquelle on lisoit ces paroles : *Justitia & pax osculatae sunt.*

Le 6 de ce mois, la Princesse fille de la Comtesse de Brionne a été appréhendée au Chapitre de Remiremont, & a pris le nom de Princesse Charlotte de Lorraine. Le 7, la Princesse Christine de Saxe, Abbessé de cette église, proposa au Chapitre pour sa Coadjutrice, cette Princesse qui fut agréée & élue en cette qualité, d'une voix unanime. La Princesse Charlotte de Lorraine reçut en conséquence les complimens des Dames Chanoinesses de Remiremont & de tous les différens Corps de la ville. Il y eut, le même jour, des réjouissances publiques & une illumination dans toute la ville : la principale étoit en face du palais abbatial, où étoient les armes des deux Maisons avec des inscriptions à leurs louanges.

Dans le dernier Journal p. 876, l. 27 *pieux fruits*, lisez *précieux fruits*. ---- P. 893, l. dern., *supportent*, lisez *supposent*. ---- P. 895, l. avant-dern. *justifié*, lisez *justifiés*. ---- P. 914, l. 29 *il faut croire*, lisez *il faut convenir*.